

2003

Pratique actuelle des instruments de politique budgétaire : fiscale évaluation à la lumière du cas du Burundi

Bakamiriza, Chantal

UB, Faculté des sciences économiques et administratives

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1313>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET ADMINISTRATIVES**

**PRATIQUE ACTUELLE DES INSTRUMENTS DE
POLITIQUE BUDGETAIRE/FISCALE
EVALUATION A LA LUMIERE
DU CAS DU BURUNDI**

Par Chantal BAKAMIRIZA

Jury

*Directeur : Dr Jean NGARAMBE
Président : Dr Tharcisse YAMUREMYE
Membre : Gilbert NIYONGABO*

*Mémoire présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention du
Grade de Licencié en Sciences Economiques*

Option : Economie Politique

BUJUMBURA, 2003.

DEDICACE

A mes regrettés Emélyne, Daniel et PARNEL

A mes chères dames Joy et MUBANO

A mes chères frères et sœurs

A la famille IRYIVUZE Samuel

A l'ABBE RURASEHEYE et en particulier

mon cher BWATEMBA Sylvestre et son fils Loxan-Gurley.

Je dédie ce mémoire

AVANT –PROPOS

Nous tenons absolument clore ce travail en voulant remercier profondément toute personne qui a contribué à la faisabilité de ce travail et son aboutissement.

Nos premiers sentiments de reconnaissance s’adressent à mes parents qui, dès la première année primaire jusqu’ici ne se sont pas lassés de pourvoir à mes besoins estudiantins tant matériels que moraux.

Que nos remerciements aillent à l’endroit de mon Directeur de mémoire Docteur Jean NGARAMBE, Directeur de l’IDEC et professeur à l’Université du Burundi, faculté des Sciences Economiques et Administratives, qui malgré ses multiples occupations a dirigé ce mémoire.

Nous sommes profondément ravie de ses remarques combien pertinentes. Certes, des insuffisances ne manquent pas elles sont de notre propre produit . Tout en me considérant seule responsable du contenu de cet ouvrage et pour un point ou un autre qui n’a pas été traité, nous exhortons aux autres de combler les manquements.

Enfin que nos sentiments de gratitude aillent à l’endroit des efforts de Monsieur Sylvestre BWATEMBA qui n’a cessé de nous encourager à être supplétive devant plusieurs obstacles de la vie. Nous lui disons énormément merci de son courage et de sa patience.

Chantal BAKAMIRIZA

SIGLES ET ABREVIATIONS

B.C.	: Banque Centrale
B.E. I	: Budget Extraordinaire d'Investissement
B.M	: Banque Mondiale
D.D.A	: Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire
D.H	: Développement Humain.
FMI	: Fonds Monétaire International
FIPU	: Finances Publiques
IDEC	: Institut de Développement Economique
IRPP	: Impôts sur les Revenus Personnels et Physiques
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MPDR	: Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OPCIT	: Opere citato
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Projet d'Investissement Public
PNB	: Produit National Brut
PVD	: Pays en Voie de Développement
SP/RFES	: Secrétariat Permanent des Réformes Economiques et Sociales
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTES DES TABLEAUX

	Page
Tableau n°1 : Catégories d'impôts et assiettes de remplacement correspondantes---	60
Tableau n° 2 : Evolution du Budget du Burundi 1986 – 2001 -----	74
Tableau n° 3 : Evolution de certaines catégories des recettes par rapport aux recettes internes.-----	78
Tableau n°4 : Relation recettes internes et le PIB.-----	80
Tableau n°5 : Relation taux de croissance, taux d'inflation, dépenses d'investissement, dépenses courantes/ PIB.	99

TABLES DES MATIERES

	page
- i - Dédicace -----	2
- ii - Avant propos -----	3
- iii - Sigles et abréviations-----	4
- iv - Liste des tableaux-----	5
- v - Table des matières-----	6
CHAPITRE 0 : INTRODUCTION -----	10
0. Introduction générale-----	10
0.1. Intérêt du sujet-----	12
0.2. La problématique-----	13
0.3. Hypothèses de travail-----	14
0.4. Méthodologie-----	15
0.5. Délimitation du sujet et articulation du travail-----	16
CHAPITRE I : APERCU THEORIQUE DE LA POLITIQUE	
BUDGETAIRE ET FISCALE. -----	17
I.0. Introduction -----	17
I.1. Notion de politique budgétaire et fiscale -----	18
I.1.1. Le budget de l'Etat -----	18
a) Le budget administratif-----	18
b) Le budget axé sur les réalisations -----	19
c) Le budget d'investissement -----	19
d) Le budget de plein emploi -----	19
e) Le budget des liquidités -----	19
f) Le budget économique de la nation -----	20
I.1.1.1. Notion de recettes -----	20
a) Les recettes fiscales-----	20
b) Les recettes non fiscales-----	21
I.1.1.1.1. Notion d'Impôt et différentes structures de taux d'imposition ----	21
a) Notion d'impôt -----	21
b) Différentes structures des taux -----	22

I.1.1.2. Notion de dépenses publiques -----	23
a) Les dépenses courantes -----	23
b) Les autres dépenses-----	23
I.1.2. La politique budgétaire et fiscale en général -----	24
I.1.2.1. Les différentes conceptions de la politique budgétaire et fiscale -----	25
I.1.2.1.1. Les conceptions Keynésiennes -----	25
I.1.2.1.2 Les conceptions néo-classiques -----	27
I.1.2.1.3 Les conceptions néoricardiennes -----	28
I.1.2.1.4. Les conceptions de supply-siders -----	28
I.2. Les soubassements de l'action budgétaire et fiscale -----	31
I.2.1. Les principales raisons justifiant l'existence de la politique budgétaire et Fiscale -----	31
I.2.1.1. Les effets de l'action budgétaire -----	32
I.2.1.2 Accroissement de la capacité de production -----	32
I.2.1.3. L'impulsion de la politique budgétaire et fiscale -----	34
I.3. Le budget et la conjoncture.-----	35
I.3.1. Les stabilisateurs automatiques-----	38
I.4. Les obstacles à la politique budgétaire et fiscale. -----	43
I.4.1. Les obstacles internes -----	43
I.4.1.1. L'éviction financière -----	43
I.4.1.2. Les anticipations des agents -----	43
I.4.1.3. La contrainte budgétaire du secteur public.-----	43
I.4.2 Les obstacles externes -----	44
 CHAPITRE II : PRESENTATION DES STRATEGIES BUDGETAIRES ET FISCALES -----	 46
II. 0 Introduction. -----	46
II.1. Les Fonctions du budget de l'Etat -----	47
II.1.1. Le Budget support financier. -----	47
II.1.2. La fonction d'affectation des ressources. -----	48

II.1.3. La fonction de redistribution du budget -----	48
II.1. 4. La fonction de stabilisation.-----	49
II.2. La transmission de la politique budgétaire et fiscale et ses canaux	51
II.2.1. La transmission par le revenu.-----	51
II.2.2. La transmission par la substitution sur biens et services -----	51
II.2.3. La transmission par la substitution entre monnaie et les autres actifs.	51
II.3. Les effets de la politique budgétaire et fiscale -----	52
II.3.1. Effet de variation parallèle des dépenses publiques et les recettes.	54
II.3.2. Effet de variation des dépenses publiques financées par emprunt --	56
II.3.3. Effet de variation des dépenses publiques financées par la création monétaire -----	56
II.3.4. Effets de la politique budgétaire sur l'équilibre extérieur et le taux de change. -----	57
II.4. La Prévision budgétaire -----	58
II.4. 1. La projection des variables budgétaires et fiscales Publiques -----	58
II.4. 1.1. La projection des recettes -----	59
a) L'ajustement statistique des recettes-----	61
b) Le choix d'une relation des projections des recettes fiscales -----	63
c) La projection des recettes non fiscales -----	65
II.4. 1.2. La projection des dépenses -----	66
a) Les dépenses discrétionnaires-----	66
b) Les dépenses non discrétionnaires -----	67
II.5. La politique budgétaire et fiscale et objectifs économiques -----	67
II.5.1. Les variables budgétaires et la croissance -----	67
II.5 .2. Les recettes fiscales et les autres variables de l'Economie -----	70
II.6. Les stratégies de financement des soldes budgétaires -----	70
II.6.1. Les notions des soldes budgétaires -----	70
II.6.2. Le déficit global et son financement -----	71
II.6.2.1 L'évolution des soldes budgétaires -----	71
II.6.2.1.2. Les modes de financement des soldes budgétaires -----	72

**CHAPITRE III. EVALUATION DE L'IMPACT ET DE L'EFFICACITE
DE LA PRATIQUE ACTUELLE DES INSTRUMENTS
DE POLITIQUE BUDGETAIRE-FISCALE -- 76**

III.0. Introduction -----	76
III.1. Analyse de la relation recettes de l'Etat et les autres variables budgétaires -----	76
III.1.1. La relation RFI/PIB, relation RFI/Dépense courantes, relation RFI/Recettes Douanières. -----	76
III.2 Analyse économique des relations entre les variables budgétaires et le PIB -----	81
III.2.1. Brève présentation de la méthodologie utilisée -----	81
III.2.2. Analyse empirique -----	83
III.2.2.1. Régression recette fiscale et produit intérieur brut -----	85
a) Relation d'impôts sur le revenu et bénéfices (TD) et le PIB---	88
b) Relation d'impôts sur biens et services (TI) et le PIB -----	89
c) Relation recettes totales de l'Etat (RCG) et le PIB -----	89
III.2.3. Evaluation économétrique de la politique budgétaire et la Croissance -----	95
III.3. Conclusions et Recommandations -----	103
III.3.1. Conclusions-----	103
III.3.2. Recommandations-----	104

CHAPITRE 0 : INTRODUCTION

0. Introduction générale

La crise des années 30 qui a secoué l'Occident n'a pas épargné les pays du sud notamment le Burundi et les autres PVD. Conscient des problèmes occasionnés par la crise, de nombreux pays se sont engagés dans la voie de la réforme ou tout au moins de l'évaluation critique de leur politique budgétaire et fiscale. Cette situation amena ces derniers, aidés par la communauté internationale et les organismes financiers, à redresser les déséquilibres. Pour ce faire ces pays mirent en place des programmes de stabilisations et des programmes d'ajustement. Un des instruments les plus importants des PAS est la politique budgétaire et fiscale c'est-à-dire celle portant aussi bien sur les revenus publics que sur les dépenses publiques (allocation des ressources entre dépenses courantes et investissements selon leur source de financement) qui a reçu beaucoup d'attention. Dans le domaine de politique budgétaire et fiscale, les programmes d'ajustement structurel ont consisté à stabiliser l'économie. Depuis l'adoption des PAS une politique budgétaire restrictive a été poursuivie pour amener l'Etat à aligner ses dépenses sur ces recettes et dégager une épargne publique indispensable au financement des investissements. Il faut reconnaître que la politique fiscale, celle qui traite de la mobilisation des ressources pour le financement des tâches du gouvernement, n'a pas été facile.

Les dépenses et les recettes constituent les éléments essentiels de la politique budgétaire et fiscale. Pour permettre d'analyser celle-ci, les données sur les instruments de la période 1986-2001 doivent être disponibles et fiables pour faciliter le suivi et l'évaluation de l'impact de la politique économique et des autres activités des administrations publiques ainsi que de la viabilité de ces politiques et de ces activités.

Les systèmes budgétaires et fiscaux sont étroitement liés aux autres systèmes de statistiques macro-économiques surtout les comptes nationaux et les statistiques monétaires et financières.

Il convient d'adapter cette étude aux caractéristiques structurelles du pays telles que l'absence des marchés financiers et des marchés des capitaux efficaces, l'ampleur relative des administrations publiques, les distorsions créées par les barrières au commerce international et au paravent par le contrôle des échanges et la dépendance à l'égard des intrants et de la technologie importée.

0.1. Intérêt du sujet

En dix ans de guerre (1993-2003) dont deux d'embargo (juillet 1996-janvier 1999), le Burundi ne croupit pas encore et tient un tant soit peu ses rouages. Plus inquiétants sont les gonflements persistants du déficit des finances publiques et son financement qui exige le redéploiement des moyens de moins en moins accessibles. Rudement éprouvé, le développement des activités de l'Etat a entraîné un grand accroissement des dépenses publiques nécessitant ainsi une élévation comparable des recettes publiques.

L'Etat qui doit veiller à la satisfaction des besoins et des intérêts collectifs et favoriser le bien être général, doit effectuer des dépenses publiques. Celles-ci représentent le coût des activités des administrations publiques tant productives que non productives. Les administrations produisent divers biens et services, les infrastructures rurales et urbaines, la sécurité et d'autres projets de développement financés par les dons et emprunts sous une forme ou une autre majorés des intérêts qui renforcent de plus en plus les déséquilibres aussi bien interne qu'externe.

La diversité des interventions de l'Etat dans les domaines économique et social s'est traduite par l'adaptation d'une législation fiscale et d'une politique budgétaire caractérisées par l'accroissement des dépenses publiques et des taux d'imposition en vue de garantir la sécurité publique, la protection sociale, etc. Tous ces éléments justifient l'intérêt d'évaluer l'impact et l'efficacité de la politique budgétaire et fiscale. L'Etat cherche à atteindre les objectifs de croissance économique, assurer les équilibres externe et interne et garder les prix stables, réduire la pauvreté etc. Le but de cette étude est de faire une évaluation de l'efficacité et l'impact de la politique budgétaire et fiscale afin de formuler quelques recommandations et propositions que les pouvoirs publics pourraient adopter.

0.2. La problématique

Le gouvernement utilise le budget de l'Etat en vue de promouvoir la croissance et de réaliser les équilibres externe et interne. Or, le Burundi connaît une dégradation de la structure fiscale, une montée excessive des dépenses courantes qui ne peuvent plus être financées en totalité par les seules recettes fiscales internes et est amené à recourir de plus en plus à une dette extérieure qui devient insoutenable. S'il semble légitime que les dépenses courantes de consommations soient financées par les recettes publiques, paraît-il légitime et même rationnel, que les dépenses d'investissement soient financées par emprunt ?

Le Burundi comme tous les pays en voie de développement est caractérisé par un système budgétaire et fiscal ayant généralement une structure fiscale complexe, inélastique, inefficace, inéquitable et injuste, quelle est la stratégie meilleure pouvant permettre l'élargissement de l'assiette fiscale afin d'accroître les recettes de l'Etat ?

Le Burundi applique depuis 1986, avec le concours des institutions de Bretton-Woods, des programmes d'ajustement et de stabilisation économique en passant par des réformes budgétaires et fiscales et une libéralisation des échanges dont une des conséquences est une forte diminution des droits de porte.

Faut-il adopter cette pratique au moment où les droits d'entrée sur les importations et les droits de sortie sur les exportations constituent encore la source principale de recettes publiques ? Le Burundi est confronté à un double défi. D'une part, dans le cadre des ajustements, le Burundi s'est engagé sur la voie de la libéralisation économique, ce qui fait que le pays renonce à court et moyen terme à la manne que représente les droits de porte. D'autre part, le Burundi est amené à réformer le système fiscal et budgétaire en adoptant des taux d'imposition adéquats et en élargissant l'assiette fiscale jugée trop étroite actuellement. Le dilemme du Burundi est qu'il se trouve en face des dépenses en montée excessive et des recettes fiscales en chute libre, faute de contribuables solvables suffisants.

0.3. Hypothèses de travail

1. La restructuration des dépenses publiques aux profits des investissements publics financés par les fonds propres et les fonds étrangers en grande partie suscite les opportunités de croissance de l'économie burundaise.
2. Le déficit budgétaire peut être une stratégie appropriée pour financer les dépenses productives.
3. La maîtrise des dépenses courantes constitue un objectif prioritaire de la pratique budgétaire pour stimuler la croissance économique.
4. La réforme fiscale peut permettre l'élargissement de la base fiscale et partant l'augmentation des recettes.

0.4. **Méthodologie de travail**

Notre recherche sur la pratique budgétaire et fiscale vise l'évaluation de l'impact et l'efficacité de cette pratique. Les principales sources d'informations sont les publications de la BRB, principalement les bulletins trimestriels, les rapports annuels de la BRB, les publications du MPDR et l'annuaire statistique publié par l'ISTEEBU.

Nous travaillons sur des séries chronologiques de données annuelles portant sur la période d'étude 1986-2001. En plus des informations recueillies, nous avons utilisé des revues, études et rapports du FMI et de la Banque mondiale et des ouvrages généraux.

La méthodologie d'évaluation recourt à l'analyse empirique grâce à la méthode des moindres carrés qui nous aide à infirmer ou confirmer les hypothèses émises.

Les deux premiers chapitres concernent la partie théorique, le troisième concerne la partie empirique où nous avons fait les régressions des variables utilisées comme instruments de politique budgétaire et fiscale dans notre étude.

0.5. Délimitation du sujet et articulation du travail

L'étude sur la pratique actuelle des instruments de politique budgétaire est menée sur la période de 16 ans c'est -à- dire dès l'année 1986 jusqu'en 2001. L'année 1986 est la date où les programmes d'ajustement structurel ont commencé et le Burundi a connu au cours de cette période des événements tel que la crise de 1993 et l'embargo de 1996-1998 qui ont aussi causé une altération de l'activité nationale. C'est aussi au cours de cette période 1986 -2001 que les recommandations de Bretton-Woods exhortent les pays en voie de développement et particulièrement le Burundi à recourir aux politiques budgétaire et fiscale pour rétablir leurs équilibres économiques interne et externe.

Notre travail est articulé autour de trois chapitres. Dans le premier chapitre un bref aperçu théorique de la politique budgétaire et fiscale est présenté. Dans le deuxième chapitre, nous analysons les stratégies de politiques budgétaire et fiscale contemporaines. Dans le troisième chapitre, nous évaluons l'impact des pratiques budgétaires et fiscales actuelles sur l'évolution des variables macroéconomiques et sur la structure de l'Economie. Enfin, des conclusions et recommandations sont émises.

CHAPITRE I : APERCU THEORIQUE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET FISCALE

1.0. Introduction

La politique budgétaire et fiscale est déterminante pour l'évolution économique tant nationale qu'internationale et intéresse plusieurs et différents auteurs partant, il existe plusieurs et différentes approches de la politique budgétaire et fiscale. Le Fond Monétaire International (FMI) apporte un appui financier aux pays membres qui entreprennent des réformes économiques en vue de rétablir les équilibres internes et externes de l'économie permettant ensuite d'initier la relance (1). Pour ce faire les Institutions de Bretton-woods recommandent pour la stabilisation de la demande globale à court terme de recourir à la politique budgétaire qui est efficace. Les objectifs prioritaires visés dans le système des réformes budgétaires et fiscales sont : le renforcement de l'élasticité automatique du système, la rationalisation des incitations fiscales accordées aux différents secteurs, l'élargissement de l'assiette fiscale et la diminution des taux d'imposition (2).

Les mesures les plus importantes sont l'adoption d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) la mise en place d'un Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP), la taxe sur la valeur ajoutée en général étant déduite de la taxe des biens et services finaux. Cette taxe (TVA) est instaurée pour éviter la double ou la triple imposition des biens et services : imposition sur la matière première, imposition à la production et imposition à l'exportation.

Les autorités gouvernementales doivent réaménager sensiblement les efforts en matière de politique budgétaire et fiscale selon les postulats qui puissent promouvoir la croissance.

Série de brochures FMI Washington, Principe d'ajustement structurel n° 49

(1) Rémond Maridor, Réforme fiscale et lutte contre la pauvreté DDA 1982 Page 14-15.

(2) Roland Daumont, Mario de Z, Philippe Callier et B Ziller, Programation financière et Méthode applicable à la tunisie Page 209.

I.1. Notion de politique budgétaire et fiscale

Avant d'entrer en détail de certaines analyses, passons en revue les notions et définitions fondamentales du budget de l'Etat. Nous commençons par la notion du budget, puis des recettes et enfin des dépenses publiques.

I.1.1. Le budget de l'Etat

Le budget de l'Etat selon Douglas, dans le Dictionnaire économique, c'est la prévision de toutes les recettes et de toutes les dépenses qu'un gouvernement s'attend à recevoir et projette de dépenser pendant une période à venir qui est d'habitude l'année suivante. Tous ces budgets contiennent des estimations des recettes escomptées des différentes ventes, des impôts, des dons et spécifient les dépenses prévues pendant la période. Il y a plusieurs sortes de budgets selon le Dictionnaire Economique dont quelques uns sont : budget administratif, budget axé sur les réalisations (performance budgeting), budget d'investissement (capital budget), budget de plein -emploi (full-employment budget), budget des liquidités (cash budget), budget économique de la nation (nation's economic budget) et budget unifié (unified budget).

a) Le budget administratif

Il comprend la collecte et la répartition de tous les fonds dont le gouvernement se considère le seul propriétaire.

b) Le budget axé sur les réalisations (performance budgeting)

Un budget axé sur les réalisations cherche à atteindre un compromis raisonnable entre des dotations globales qui laissent des organismes publics libres d'affecter les fonds à des projets particuliers et des dotations spécifiques qu'elles interdisent tout ajustement alors que la situation change. C'est une méthode de préparation du budget de l'Etat dans laquelle les rubriques qui apparaissent dans le budget représentent des fonctions à assurer ou les activités à entreprendre.

c) Le Budget d'investissement

Il s'agit de la partie du budget concernant la planification et le contrôle des dépenses d'investissement. La budgétisation est réalisée d'habitude dans le cadre d'un programme à long terme, transformé en budget planifié annuel. On considère les besoins en dépenses d'investissement pour la période considérée, l'argent disponible pour l'investissement, toutes sources de financement confondues, la répartition du fonds limite entre les projets et l'échéancier des dépenses d'investissement en fonction du climat général des affaires.

d) Le budget de plein-emploi (Full employment budget)

C'est un concept exprimant ce que serait à tout moment la situation du budget si l'économie fonctionnait dans un régime de plein-emploi avec un programme des dépenses et les taux d'impositions existants. En ce qui concerne ce budget, il n'est pas possible d'augmenter les impôts ou de diminuer les dépenses pour combler les déficits dus à un manque de recettes consécutif à la stagnation de l'économie.

e) Le budget des liquidités (Cash budget)

Il inclut tous les comptes de l'Etat comme ceux qui sont utilisés pour financer les programmes de sécurité sociale, les programmes routiers et les programmes de

logement. Il rend mieux compte de l'ampleur des opérations budgétaires de l'Etat dans l'Entreprise.

f) Le budget économique de la nation (nation's economic budget)

C'est un ré-agencement des données des comptes nationaux tel que chacun des comptes des quatre secteurs à savoir : Etat, Entreprise consommateurs et comptes internationaux, soit équilibré en termes de recettes et de dépenses. Ce budget reste un instrument utile d'analyse économique.

1.1.1.1. Notion de recettes

En matière de recettes publiques, la loi budgétaire établit une obligation de percevoir les recettes prévues au Budget. Il existe des impôts directs et des impôts indirects constituant les recettes budgétaires inscrites dans le budget général des recettes.

Suivant le critère administratif, sont impôts directs ceux perçus par l'administration des impôts et sont indirects ceux administrés indirectement soit par la direction des douanes et/ou la direction du chiffre d'affaires. Les recettes en provenance d'impôt et taxe sont de deux sortes à savoir les recettes fiscales et non fiscales.

a) Les recettes fiscales

Ces ressources sont constituées par les impôts sur le revenu, sur les bénéfices et gains en capital, les impôts sur les patrimoines, les impôts intérieurs sur biens et services, impôt sur le commerce extérieur et les transactions internationales et autres recettes.

- b) Les recettes non fiscales

- Cette catégorie de recettes comprend l'excédent d'exploitation des entreprises publiques (Entreprises publiques non financières, Institutions financières publiques), excédent d'exploitation des entreprises d'économie mixte, bénéfice de réajustement monétaire, revenu de la liquidation ou la privatisation et autres recettes non fiscales y compris les dons courants et les dons en capital.

I.1.1.1.1 Notion d'impôt et différentes structures de taux d'imposition.

- a) Notion d'impôt

- Le terme impôt vient du latin imponere qui signifie imposer ; c'est une charge imposée par l'Etat sur les ressources ou le patrimoine des personnes physiques ou morales afin de subvenir aux besoins publics (1). L'impôt est une prestation pécuniaire requise des citoyens, par voie d'autorité, à titre définitif et sans contre partie au profit des administrations publiques (2).

Impôt-caché (hidden tax)

C'est un impôt indirect payé par les consommateurs sans qu'ils en aient conscience. Nous citerons par exemple l'impôt sur les bénéfices des Entreprises, du droit à l'importation de certains droits d'accises sont cachés car ils sont répercutés sur les consommateurs à cause d'une augmentation du prix des biens vendus et que les consommateurs ne sachent généralement pas quelle fraction du prix est due à l'impôt.

(1) Jean François Phélizon Dictionnaire de l'économie, Ed Economica, 1985 pge 175-176

(2) Annie valleé, les systèmes fiscaux, PUF, collection Economica 1994 page 85

Impôt dégressif (impôt progressif)

C'est un impôt dont la progressivité croît à un taux décroissant. Un impôt dégressif est un impôt progressif car le taux d'imposition augmente avec l'ampleur de l'assiette de l'impôt mais pour chaque accroissement supplémentaire de l'assiette l'augmentation du taux d'imposition est plus faible.

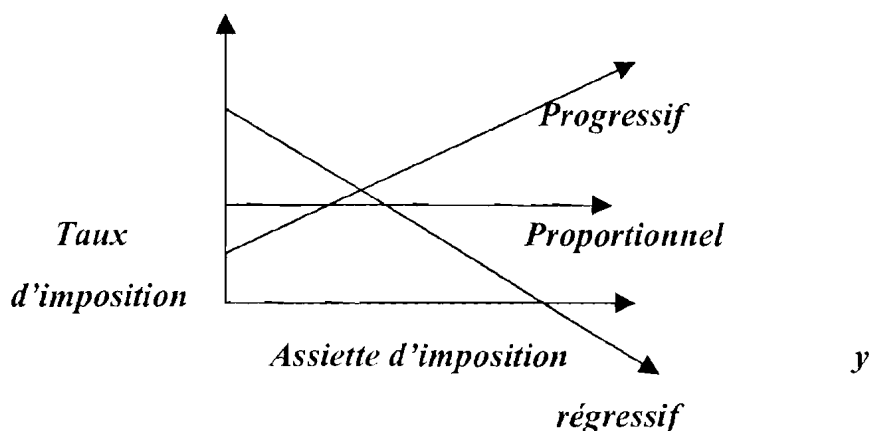
Impôt direct

C'est un impôt perçu directement et qui ne peut être répercuté par celui qui le paye au départ sur le consommateur final du bien ou du service imposé. L'impôt direct est en principe, celui qui est perçu par voie de rôle nominatif c'est-à-dire en vertu d'une liste nominative dressée par l'administration et constituant le titre en vertu duquel celle-ci peut procéder au recouvrement de l'impôt.

Impôt indirect

C'est un impôt qui peut être répercuté par le payeur initial sur le consommateur final du bien et du service. L'impôt indirect est celui dont la perception a lieu sans rôle nominatif à l'occasion de certains faits ou de certaines déclarations.

b) Différentes structures de taux d'imposition



Impôt progressif : c'est un impôt prélevant un pourcentage plus élevé sur les hauts revenus que sur le bas revenus.

Impôt proportionnel : c'est un impôt dont le taux reste constant alors que l'assiette augmente.

Impôt regressif : c'est un impôt dont le taux diminue alors que l'assiette augmente.

1.1.1.2. Notion des dépenses publiques.

Le Budget général des dépenses publiques distingue les dépenses de fonctionnement ou les dépenses courantes et les dépenses d'investissement ou les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement servent à assurer la bonne marche de l'Etat et de ses services dans la vie quotidienne (nomination du personnel, paiement des fournitures, etc.). Les secondes correspondent aux fonds destinés à promouvoir le développement de l'Etat, sa fortune ou son capital. En bref, les dépenses permettent aux finances publiques de constater la charge de l'Etat. Les stratégies quant à elles introduisent donc un élément de stabilisation autonome qui vient s'ajouter à celui créé par la présence d'un impôt direct. Elles sont essentiellement la contre partie des impôts.

a) Les dépenses courantes

Il s'agit des dépenses sur biens et services et autres transferts courants : salaires, autres biens et services, transferts aux ménages, subsides et subventions et puis les versements d'intérêts sur dette publique intérieure et dette extérieure.

b) Les autres dépenses

Les dépenses en capitales sont des dépenses en équipement, investissement et transfert en capital. Les dépenses en capital sont des investissements dont l'Etat est maître d'œuvre. Il s'agit des dépenses en capital sur les ressources nationales, sur tirages extérieurs des prêts nets et sur les dons en capital. Ils viennent ensuite les bien net du Trésor dont tirages sur prêts rétrocédés et le recouvrement des prêts rétrocédés.

I.1.2. La politique budgétaire et fiscale en général

La politique budgétaire et fiscale est constituée des décisions de l'Etat en matière de dépenses publiques et de la fiscalité. Elle incarne la forme principale de l'action publique au plan macro-économique et financier. Elle peut revêtir plusieurs formes notamment la variation des dépenses publiques, des impôts, des transferts et des soldes budgétaires. Ces instruments interviennent dans la détermination du revenu national et jouent dès lors un rôle crucial dans la réalisation des principaux objectifs de la politique économique tels que la croissance, l'emploi, la stabilisation des prix et le solde extérieur

Selon Landais, pour remplir ses missions, l'Etat effectue des dépenses, perçoit des impôts, emprunte, accumule et gère des dettes plus ou moins considérables. Pour autant qu'elles affectent la vie économique nationale, toutes ces actions constituent ce que l'économiste appelle *politique budgétaire* (1). Cette définition est un peu large, l'on s'intéressera dans ce qui suit à la nature des dépenses effectuées, la nature des recettes et surtout à leur variations ainsi qu'aux impacts et influences exercés sur les perspectives de croissance à court, moyen et long terme.

La politique budgétaire et fiscale dans la plupart des cas est considérée comme un outil essentiel de la politique économique dans ses deux composantes structurelle et conjoncturelle. Le terme de « politique budgétaire et fiscale » peut également être appréhendé tant au niveau de l'Etat qu'à celui des collectivités locales, les finances sociales, c'est-à-dire les administrations publiques dans la comptabilité nationale. En théorie, l'utilisation des instruments de la politique budgétaire et fiscale dépend fondamentalement de son degré de flexibilité.

(1) Bernard Landais, Leçons de politique budgétaire, département de Boeck université Paris, Bruxelles 1998.

I.1.2.1 Les différentes conceptions de la politique budgétaire et fiscale

La littérature économique distingue plusieurs conceptions de la conception de la politique budgétaire et fiscale selon les doctrines.

I.1.2.1.1 Les conceptions Keynésiennes

C'est à John M. Keynes que l'on doit le terme de politique budgétaire quand il attribue à l'Etat le rétablissement de l'équilibre général et que, selon lui, seul l'Etat peut rétablir la stabilité des prix, remédier au chômage et à l'inflation. Keynes part de la politique qui accepte la création des déficits à des fins de régulation conjoncturelle. Cette politique est connue sous le nom de politique budgétaire traditionnelle.

D'après Keynes : « si les Etats-Unis n'acceptent qu'un déficit de 200.000 \$ par mois ils retombent au plus profond de la dépression, avec trois cent millions on maintiendra les choses en l'état tandis qu'un déficit net de 400.000 \$ devrait provoquer une reprise économique complète » (1)

Keynes, dans le même ouvrage de Landais, est également d'avis que les dépenses publiques sont un moyen d'amorcer la pompe des investissements et c'est cela qui sous-tend les recommandations des déficits budgétaires. Robert Eisner conclut que les déficits peuvent être bons pour les nations. Il se lève contre la chasse aux déficits.

Les actions budgétaires et fiscales affectent la consommation des particuliers de plusieurs façons par : les impôts à travers t_0 et t_1 (impôt autonome, impôt moyen sur le revenu ou taux marginal d'imposition), le montant des intérêts versés pour le service de la dette publique $i.B/P$, le volume des titres publics détenus B et indirectement par l'effet multiplicateur sur le revenu induit par la variation des dépenses publiques G .

(1) Bernard L op cit page 24

Les idées keynésiennes sur la politique budgétaire et fiscale ne se font pas de souci en ce qui concerne les déficits. En effet, les déficits ont tendance à s'autofinancer par l'expansion qu'ils provoquent.

Soit $c(y_d, w) + I(i) + g = y$ Marché des biens et services : relations IS.

$L(i, y, w) = M/P$ Marché de la monnaie : relation LM.

Avec $y_d = y + i \cdot B/P - T$ Revenu disponible.

$W = M/P + B/P$ Richesse nette réelle.

$T = t_0 + ty$ Impôts.

y_d : revenu disponible

w : richesse privée nette

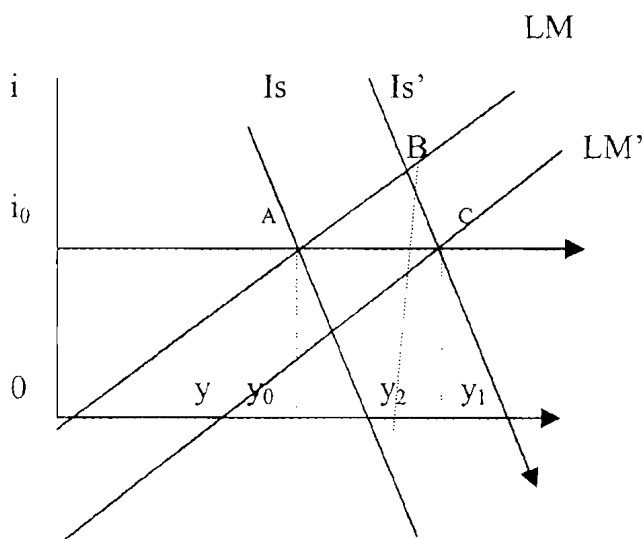
M/P : encaisse réelle

B/P : dette réelle de l'Etat

$I(i)$: investissement en fonction du taux d'intérêt.

Lorsque un déficit supplémentaire survient à la suite d'une nouvelle dépense dG financée par l'émission d'une nouvelle dette $dB=dG$, la courbe IS se déplace vers la droite IS' entraînant avec elle la position d'équilibre du produit. Si l'on suppose que l'économie est surliquide ou bien qu'une politique monétaire d'accompagnement empêche les taux d'intérêt de s'élever, l'effet de la politique budgétaire sur le revenu est maximale. La formule mathématique montrant cet effet est la suivante :

$$dy = \frac{(1 + i(c'y) + cw')}{1 - c'y(1-t)} dG$$



1.1.2.1.2. Les conceptions néoclassiques

L'effet d'éviction est le thème rassembleur principal de cette école qui juge la politique budgétaire dans le cadre d'une économie ouverte et ou dans des perspectives de croissance à plus long terme.

Les néo-classiques, contrairement aux Keynésiens, insistent sur les déficits et les effets d'évictions qu'ils occasionnent. Ils affirment que, quelle que soit la situation relative du pays concerné, l'accroissement des déficits est un signe précurseur des difficultés économiques dans le futur (perte de croissance, endettement extérieur) et la baisse du bien-être.

Franco Modigliani développe un sentiment altruiste et se demande quelle portion de capital faut-il affecter à la portion de consommation future. L'attention des néoclassiques est centrée sur la politique budgétaire et fiscale combinée à la politique monétaire.

Les autres néo-classiques et Keynésiens respectivement Modigliani et R.Eisner tiennent des propos identiques sur la charge de la dette publique et le sort de la génération future.

La différence réside au fait que les premiers privilégient l'investissement privé productif qui peut être évincé par la politique élevant les taux d'intérêt.

Les seconds, quant à eux, privilégient l'investissement public pour doter la génération future du capital nécessaire. La manière utilisée par le gouvernement pour financer ses dépenses affecte les niveaux de la consommation, de l'investissement et des exportations.

Si des titres publics sont émis à la place des impôts, la consommation globale devient plus forte et l'épargne nationale privée et publique devient faible. L'augmentation de la consommation peut provoquer une réduction des dépenses

d'autres secteurs et évincer les investissements et les exportations. Les néo-classiques considèrent le modèle sur le marché des biens.

$$(C + I + G) + (X - M) = Y$$

C'est -à- dire que l'absorption (consommation, investissement, dépenses publiques plus l'excédent courant doivent être égale à la production nationale Y .

$$\text{Soit } C = Y - S - T$$

La consommation est égale au revenu moins les impôts et l'épargne.

$$\text{Il vient alors } G + Y - S - T + I + (X - M) = Y$$

$$(X - M) = (T - G) + (S - I)$$

balance des paiements courants épargne nationale

C = Consommation

I = Investissement

G = Les dépenses publiques, T = Taxe et Impôts

X = Exportation

M = Importation

S = Epargne

L'excédent des paiements courants est égal à l'excédent d'épargne nationale qui s'exprime comme la somme de l'excédent du budget ($T - G$) et de l'excédent de l'épargne privée ($S - I$) par rapport aux besoins d'investissements nationaux.

Les néoclassiques croient que toute baisse de l'épargne nationale $(T-G)+(S-I)$ causée par un déficit budgétaire plus fort entraînerait soit une baisse d'investissement, soit un déficit courant supplémentaire ou les deux à la fois.

1.1.2.1.3 Les conceptions néo-ricardiennes

Ce courant développe le principe d'équivalence ou encore le principe de neutralité de la dette publique. Une réduction d'impôts financée par l'émission d'emprunts publics nouveaux n'affecte pas la demande de consommation des agents malgré l'accroissement de leur revenu disponible. De ce point de vue, les impôts et la

dette sont équivalents. Les dettes d'aujourd'hui seront les impôts de demain de valeur présente égale aux impôts actuels évités, ce qui laisse invariant le revenu permanent calculé par les consommateurs pour établir leurs dépenses.

La théorie néo-ricardienne, contrairement aux deux autres courants, n'envisage donc pas l'existence d'effets d'éviction. L'important chez les néo-ricardiens sont les dépenses publiques des charges que doit assumer l'Etat sous une forme ou une autre.

Les néoricardiens adoptent l'approche équilibrée de la politique budgétaire connue sous le nom de lissage fiscale. Cette approche recommande de laisser le plus possible les taux constants. Ceux-ci ne devront pas s'ajuster pour couvrir les besoins temporaires liés à des variations des recettes et des dépenses. L'économie étant placée en situation de plein emploi, un financement par emprunt n'affecte ni les prix ni les taux d'intérêt. Il n'y a donc pas lieu d'envisager l'existence d'effet d'éviction.

1.1.2.1.4. Les conceptions des supply-siders

L'analyse des économistes de l'offre porte sur le long terme et participe au débat de moyen et de court terme. Ils proposent un arrangement original de dépendance mutuelle entre les impôts, les dépenses et les déficits publics. Leur courant est centré sur le principe du « tax and spend ». Ce postulat suscite les comportements spontanés des autorités budgétaires et appelle des réactions de politiques économiques originales. Ces économistes s'opposent à l'accroissement des prélèvements : ils pensent que cet accroissement risque d'induire les pouvoirs publics à engager des dépenses supplémentaires dans un enchaînement causal qu'illustre la formule « Tax and spend ». Cela met en évidence le raisonnement de démotivation démontré par la courbe de Laffer : « les gros taux tuent les totaux ».

Dans le débat sur le déficit, la position défendue par les économistes de l'offre Supply-Siders, explique que si les efforts ont été fournis au début des années 1980 pour abaisser les impôts, il n'y a pas eu de politique de réduction des dépenses me

parallèlement, ce qui a entraîné le déficit budgétaire, la baisse de l'épargne nationale et a accru la dette publique .

Pour ces économistes, c'est donc du côté des dépenses publiques qu'il faut se tourner pour inverser la tendance et non celui des impôts dont le relèvement ne servirait qu'à donner de nouvelles stratégies aux politiciens dispendieux.

Le gouvernement a tendance à dépenser ce qu'il gagne et même à prévoir des dépenses en fonction de ce qu'il croit gagner dans un proche avenir (par exemple par les recettes d'impôts à partir desquelles on établit un budget) ; toute décision d'accroître le taux d'impôt provoque une poussée des dépenses ; toute perspective d'amélioration de la conjoncture, promesse des recettes fiscales abondantes, conduit aux conséquences citées ci-haut. Au contraire, la manifestation d'un déficit qui concrétise l'insuffisance des recettes sur les dépenses freine l'adoption des nouvelles mesures des dépenses supplémentaires. Tout se passe comme si les dépenses publiques s'adaptaient aux recettes d'impôt prévues .

Puisque toutes les conditions d'obtention des recettes futures ne sont pas connues, le déficit peut servir d'indication de l'aisance budgétaire future et commander le taux d'accroissement des dépenses comme suit :

$$dG = g (G - T)$$

$$\text{avec } (dG_t) < 0$$

Un rapprochement de ces différentes théories démontre une divergence et une convergence parmi les arguments des auteurs déjà cités.

L'orthodoxie néo-classique lutte contre les perspectives des déficits qu'impliquent les dépenses à recettes d'impôts données. Les Keynésiens sont partisans des déficits car ils privilégient l'investissement productif et ne se font pas de soucis quant au creusement de déficit qu'occasionne l'expansion budgétaire car ils pensent que le déficit a tendance à s'autofinancer par l'expansion qu'il provoque.

1.2 Les soubassements de l'action budgétaire et fiscale

1.2.1 Les principales raisons justifiant l'existence de la politique budgétaire et fiscale

Il s'agit de la nécessité de pouvoir maîtriser les déficits des finances publiques, la solvabilité de l'Etat envers les bailleurs de fonds, le comble des déficits en prenant des mesures favorables à l'évolution conjoncturelle des recettes mais aussi des dépenses publiques si nécessaire, la régularisation structurelle et conjoncturelle et la stabilisation conjoncturelle et structurelle.

La politique budgétaire n'a pas pour seul but ni pour principal objet d'égaliser les recettes et les dépenses de l'Etat, certes, mais il ne faut pas que de façon durable et importante les dépenses dépassent les recettes. La politique budgétaire et fiscale cherche un temps où les recettes fassent moins de mal ne paralysant pas l'activité économique mais le plus utile économiquement et socialement. Elle a une grande influence sur les différentes composantes de l'offre et de la demande surtout par l'absorption.

$$\text{Soit } Y = C + I + G + X - M \quad (1)$$

Où Y : produit intérieur

C : consommation privée

I : investissement privé

G : dépenses publiques

X : exportation

M : importations

On définit l'absorption $A = C+I+G$ (2) comme la part de la production intérieure consacrée à des emplois domestiques.

$B = X-M$ solde globale de la balance des paiements.

De (1) et (2) et (3) on déduit :

$$Y - (C+I+G) = X-M$$

$$Y-A = B$$

A partir de cette relation, ceteris paribus, une augmentation des dépenses publiques sans augmentation simultanée des ressources (base du déficit budgétaire) entraîne une augmentation du déficit de la balance des paiements.

1.2. 1.1 Les effets de l'action budgétaire.

Les effets directs de la variation des dépenses publiques sont généralement démontrables. Les dépenses publiques au titre des biens et services sont elles-mêmes une composante de la demande intérieure et en tant que telles contribuent directement à l'absorption.

Partant de l'équation générale de Keynes, on a : $Y = C + I + G + X - M$ et $C + I + G = A$ étant les composantes de l'absorption. Si donc les achats du secteur public se limitent aux biens non échangeables, ils accroissent la demande de biens intérieurs. Les achats publics de biens non échangeables n'ont aucun effet sur la demande globale réelle ou sur la production et l'inflation. Ils entraînent surtout une dégradation de la balance commerciale. Ce sont les effets indirects des achats du secteur public qui prêtent à controverse. Il s'agit de savoir dans quelle mesure une augmentation des dépenses (total de l'augmentation) publiques réduit ou accroît les dépenses du secteur privé. Il existe des moyens ou plusieurs mécanismes, par lesquels les dépenses du secteur privé peuvent diminuer lorsque les dépenses publiques augmentent. L'exemple est tel que l'accroissement des dépenses publiques peut relancer l'activité économique intérieure et partant accroître la demande de monnaie du secteur privé.

Si les taux d'intérêt n'augmentent pas immédiatement, la demande excédentaire de monnaie incitera peut être les ménages à investir davantage et si au contraire les déséquilibres du portefeuille persistent, la demande excédentaire leur incitera à dépenser moins pour accumuler des liquidités.

En outre, si les dépenses du secteur privé peuvent être réduites, si l'excès des dépenses publiques a pour effet d'accroître l'obligation fiscale du secteur privé soit dans le présent en raison de l'augmentation immédiate des impôts soit à l'avenir en raison de la nécessité de rembourser la dette publique, il s'agit du principe bien connu de l'équivalence élaboré par BARRO.

Enfin, si les salaires nominaux sont flexibles ou si le surcroît des dépenses publiques est prévu lors des négociations salariales, la hausse des prix intérieurs pourrait être suffisante pour réduire les dépenses du secteur privé d'un montant équivalent à celui de l'augmentation des dépenses publiques ; ce qui influencerait sur la demande globale.

En ce qui concerne la variation des recettes fiscales, celles provenant du secteur privé n'ont pas d'effet direct sur l'absorption. La variation des recettes fiscales a toute fois une influence sur le revenu disponible. Elles peuvent influencer directement les dépenses de ce secteur. Leur effet variera probablement selon que l'impôt est considéré comme un caractère permanent ou temporaire.

Les transferts étant essentiellement la contrepartie des impôts, leurs effets sur l'absorption intérieure seront contraires aux effets décrits ci-haut. Le transfert doit accroître l'absorption du secteur privé mais pas nécessairement l'absorption totale puisque son effet dépendra de la façon dont l'Etat finance ses transferts.

I.2.1.2 Accroissement de la capacité de production

Les taux auxquels peut s'accroître la capacité produite de l'économie dépendent du dosage consommation-investissement ainsi que de la qualité du capital qui vient s'ajouter au stock existant. Les politiques qu'il convient d'appliquer pour atteindre cet objectif sont celles qui favorisent l'investissement et l'épargne. Les politiques visant à promouvoir l'épargne publique et privée ont un rôle spécial à jouer dans les programmes d'ajustement qui privilégient la croissance. Dans le premier cas, il s'agit d'améliorer la situation budgétaire et dans le second cas, on insiste surtout sur la politique des taux d'intérêt. Le budget de l'Etat et ses différentes composantes influencent par conséquent l'emploi. Même pour le taux d'intérêt qui influence l'investissement privé, il est essentiel de tenir compte que celui-ci en dépend largement. La règle fondamentale est qu'un investissement ne vaut la peine d'être entrepris que si le taux de rendement interne est supérieur au taux d'intérêt du marché.

I.2.1.3. L'impulsion de la politique budgétaire et fiscale

Les multiplicateurs reposent sur l'interaction demande-production-revenu à la suite des variations délibérées de grandeurs budgétaires et fiscales dans un processus de vagues successives ralenties par des fuites

En cas de la seule fuite en épargne, le multiplicateur de dépenses est égal à $1/(1-c)$ et c'est dans l'hypothèse où il n'y a pas de contrainte d'offre : dans une économie fermée où l'investissement est exogène et la fiscalité forfaitaire.

Dans un tel cas, la dépense publique provoque une hausse égale du produit et du revenu qui est dépensé en proportion « c » d'où une hausse du produit et du revenu dans les mêmes proportions. Si l'impôt est proportionnel au revenu selon le coefficient « t », la fuite en impôt conduit à un multiplicateur plus réduit $1/(1-c-ct)$. Le multiplicateur applicable à l'impôt est négatif, une baisse d'impôt alors accroît le revenu par l'effet sur la demande. Son ampleur est moindre que celle des dépenses, il

est égal à $-c/(1-c)$ en cas de fiscalité forfaitaire. La baisse d'impôt n'affecte le revenu disponible et n'agit sur le revenu global qu'après la fuite en épargne. Ceci détermine donc pourquoi une hausse égale des dépenses et des recettes accroît plus le revenu à cause de la supériorité de l'impact des dépenses sur celui des recettes, ce qui revient à : $[1 - (1-c)] > [-c/(1-c)]$ Car $1 > c : (0 < c < 1)$.

Soient G_t et T_t , les dépenses et les recettes de l'année courante, G_{t-1} et T_{t-1} celles de l'année précédente.

Soit N_t le taux de croissance du produit en t , l'impulsion budgétaire I est donnée par :

$$I = \frac{(G_t - T_t) - (G_{t-1} - T_{t-1}) - N_t \times T_{t-1}}{G_{t-1}} \quad (1)$$

L'impulsion budgétaire I montre la contribution marginale du budget à l'augmentation de la demande globale. La détermination de l'impulsion budgétaire permet de définir un effet stimulant ou déprimant du Budget. En ramenant cette impulsion budgétaire I au taux de croissance potentiel de la production M_t , on peut déterminer l'influence stabilisatrice ou déstabilisatrice du budget I_c

on aura : $I_c = I - M_t$

I_c étant l'influence stabilisatrice ou déstabilisatrice

I : étant l'impulsion budgétaire.

M_t : Taux de croissance potentielle de la production

Si I_c est nulle, le budget n'exerce ni l'effet de surchauffe ($I_c > 0$) ni l'effet dépressionniste ($I_c < 0$)

1.3 Le Budget et la conjoncture

Le Budget est sensible à la conjoncture qui affecte beaucoup plus les recettes que les dépenses. Les recettes sont très liées à la conjoncture (impôt sur le revenu des personnes physiques, TVA proportionnelle). Les dépenses sont moins proportionnelles ou sensibles à l'activité, certaines pouvant même diminuer avec l'expansion. Le solde budgétaire est donc lié positivement à l'activité. Il est amélioré par l'expansion et dégradé par la récession. Le Budget sert dans la politique conjoncturelle à minimiser les fluctuations du revenu autour d'une tendance à la hausse. La stabilisation automatique est l'effet exercé sur la demande finale par la réaction spontanée du budget aux variations de la conjoncture.

Ainsi, l'amortissement des fluctuations conjoncturelles se fonde sur la supériorité de la sensibilité des recettes sur les dépenses. Cela étant, le budget étant équilibré a priori une récession qui surgit, elle fait chuter les recettes fiscales par rapport aux dépenses, ce qui crée un déficit susceptible de stimuler l'activité. L'expansion fait croître les recettes plus que les dépenses, ce qui crée un excédent qui freine l'expansion. Dans les deux cas, la stabilisation s'opère spontanément sans mesures délibérées. L'ampleur de la stabilisation dépend de la portion du budget de l'Etat dans le PIB, de la progressivité de l'impôt et de la sensibilité de l'assiette fiscale à la conjoncture.

L'existence de l'imposition directe, d'un système de transfert dans la politique budgétaire, comme l'existence du commerce extérieur dans la politique économique, est envisagée comme instruments de stabilisation automatique.

L'imposition directe et le système de transfert sont des éléments se trouvant à la disposition de l'autorité gouvernementale, surtout le législateur fiscal.

Soit $T = t y + k$ t : étant le taux de l'impôt direct

k : étant une grandeur constante.

$$\Delta y = \Delta G * 1/(1-c(1-t)).$$

Cette expression permet de constater que le multiplicateur de dépenses dans le cas d'un impôts direct soit plus faible qu'en son absence.

Le multiplicateur de dépenses à l'absence d'impôt est égal $\Delta y / \Delta G = 1/(1-c)$
 $(1-t) \cdot c < c$

$1 - (1-t) \cdot c > 1-c$ ce qui revient à : $1/(1-c(1-t)) < 1/(1-c)$

Cette diminution de la valeur du multiplicateur de dépenses tient à ce qu'une nouvelle fuite est apparente dans le circuit du revenu. L'impôt direct diminue d'autant les ondes successives de dépenses. On peut alors considérer qu'un élément de stabilisation est ainsi introduit dans le mécanisme.

On le voit quand on détermine l'accroissement de l'impôt qui résultera d'une augmentation de la dépense compte tenu de la relation suivante $T = t y + k$.

Une variation de la dépense ΔG entraîne une variation d'impôt :

$$\Delta T = \Delta t y = t \cdot \Delta G / (1-t) \cdot c$$

Si $t = 1/5$ et $c = 0,75$ on constate que $\Delta T = 0,5 \Delta G$

Ce résultat peut être interprété de deux façons.

- Toute action de relance budgétaire sera partiellement amortie et la relance budgétaire entraîne elle-même un début de compensation.

- Si l'on veut atteindre une variation donnée du revenu, il sera nécessaire d'accroître la dépense publique, le seul multiplicateur budgétaire.

Supposons qu'au système précédent, on ajoute un transfert (L) défini comme suit : $L = n - p y$. Le transfert diminue avec l'élévation du revenu. La fonction de consommation devient alors :

$$c = c(y - t y) + b$$

où b représente la consommation autonome,

$$= c(y - t y - k - n - p y) + b.$$

p le prix unitaire réel du Revenu et

$$y = c(y - t y - p y - n - k) + b + I + G$$

n la constante.

$$y = \frac{c \cdot (n - k)}{1 - c(1 - t - p)} + \frac{b + I + G}{1 - c(1 - t - p)}$$

$$1 - c(1 - t - p) \quad 1 - c(1 - t - p)$$

Ce qui donne pour une variation de G

$$\Delta y = \Delta G \times \frac{1}{1-c(1-t-p)}$$

La valeur du multiplicateur de dépense est encore diminuée. Ceci s'explique par une nouvelle fuite, une diminution du transfert et un revenu disponible lorsque le revenu global s'élève.

1.3.1. Les stabilisateurs automatiques

Le Budget est sensible à la conjoncture qui affecte beaucoup plus les recettes que les dépenses. Les recettes fiscales sont souvent très liées à la conjoncture (TVA proportionnelle, I.R.P.P progressif). Les dépenses publiques sont moins sensibles à l'activité, certaines pouvant même diminuer avec l'expansion. Le solde budgétaire est donc lié positivement à l'activité : il est amélioré par l'expansion et dégradé par la récession. Ceci a deux conséquences : le solde budgétaire apparent est un mauvais indicateur d'impulsion budgétaire et le budget limite l'instabilité conjoncturelle.

La stabilisation automatique est l'effet exercé sur la demande finale par la réaction spontanée du budget aux variations de la conjoncture.

L'amortissement des fluctuations conjoncturelles se fonde sur la sensibilité des recettes sur celle des dépenses soit un budget équilibré a priori. Une récession fait chuter les recettes fiscales par rapport aux dépenses, ce qui crée un déficit et stimulant l'activité.

L'expansion fait croître les recettes plus que les dépenses, ce qui crée un excédent qui freine l'expansion. Dans ces deux cas la stabilisation s'opère sans mesures délibérées.

L'ampleur de la stabilisation dépend de la part du budget de l'Etat dans le PIB, de la progressivité de l'impôt sur la production et le revenu et de la sensibilité de l'assiette fiscale à la conjoncture (forte pour les impôts sur la production et le revenu, faible pour les impôts sur le patrimoine)

Les dépenses publiques s'expriment d'emblée comme une injection dans le circuit économique alors que les taxes s'expriment comme une fuite. En situation de dépression économique, il faut accroître les dépenses publiques ou diminuer les impôts. Les pouvoirs publics couvrent alors l'écart déflationniste (mesuré par l'écart entre la demande effective projetée par les consommateurs et investisseurs générateurs de crise et sous-emploi).

L'intervention des pouvoirs publics se justifie donc ici pour mettre en place la politique budgétaire et fiscale susceptible de compenser cette instabilité et de la transformer en stabilité contrainte par les pouvoirs publics.

Les déficits ou les surplus du budget de l'Etat ne sont pas des grandeurs totalement autonomes mais le résultat d'une interaction entre les volontés politiques et la situation économique du moment.

Le gouvernement n'est pas directement responsable de certaines évolutions constatées qu'il subit parfois plus qu'il ne les souhaite. La situation économique pèse lourdement sur les orientations apparentes de la politique budgétaire et fiscale. Elle le fait de plusieurs façons :

- Les recettes et les dépenses du secteur public évoluent spontanément en fonction de la conjoncture économique. C'est ainsi par exemple qu'en récession les recettes diminuent en fonction de la baisse de l'assiette (revenus, profits, ventes).

Au contraire, certaines dépenses publiques, les transferts notamment, auraient plutôt tendance à augmenter en raison surtout des prestations sociales correspondantes (bourses d'études, frais d'internat). Dans une telle situation, le déficit se cre

automatiquement sans rapport obligatoire avec les intentions délibérées du gouvernement.

Dans la mesure où la dette publique existante n'est pas indexée, une hausse générale des prix en réduit la valeur réelle. C'est l'une des formes de la taxe à l'inflation. Par conséquent, il convient de prendre en compte cette perte de valeur pour calculer le déficit réel c'est-à-dire celui qui entraîne un emprunt réel net et un accroissement de la dette réelle. Autrement dit, suivant la façon dont sont fixés les taux d'intérêt portant sur les titres de l'Etat, le déficit véritable est plus ou moins surestimé par les mesures conventionnelles. Les paiements d'intérêts effectués par les autorités publiques sont au moins pour une part un amortissement de la dette.

Il serait donc légitime d'ôter cet amortissement des dépenses courantes pour aboutir à une mesure plus correcte du déficit appelé déficit opérationnel.

Remarquons que les variations d'inflation peuvent perturber la situation budgétaire réelle sans que la volonté déterminée des pouvoirs publics y soit toujours pour quelque chose.

Dans le cas où l'inflation conduit à un déficit accru, on parle « d'effet d'Olivera-Tanzi ». Selon cet effet, un taux d'inflation plus élevé diminue la valeur réelle des impôts payés avec retard, les arriérés ne sont pas indexés et ils n'incorporent pas d'intérêt de marché tenant compte de l'inflation anticipée. Une fois qu'un stock de dette a été accumulé, il en découle une conséquence inéluctable : le paiement des intérêts. Que ceux-ci soient une compensation de l'inflation ou non, que cette inflation elle-même soit due aux politiques menées par l'Etat ou non, le service des intérêts de la dette s'impose aux pouvoirs publics d'un moment donné. Ce poste du budget représente des dépenses automatiques et les paiements correspondants sont à l'écart de toute volonté délibérée, du moins à court terme.

Afin d'effacer cette charge du passé, certains auteurs proposent d'attacher l'attention sur le déficit primaire et d'éliminer le service de la dette. Pour les finances

publiques d'un certain nombre de pays en voie de développement, il faut aussi tenir compte des chocs extérieurs.

Sélectionnons la relation qui s'établit entre le solde du budget et la situation conjoncturelle. Le *surplus* du budget est fonction du rapport Q/Q_n le rapport du produit effectif au produit naturel (ou potentiel ou de plein emploi)

$$S = t.Q - G(Q/Q_n)$$

A partir de cette relation simplifiée les impôts sont proportionnels au produit réel tandis que les dépenses publiques sont sensibles au rapport Q/Q_n (avec G' négatif).

Trois types de variations affectent le surplus :

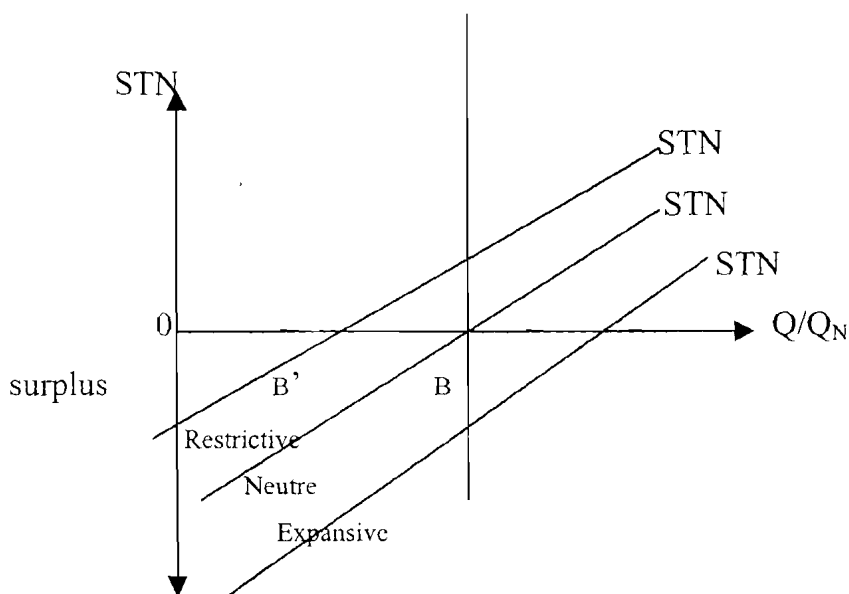
Les changements du rapport Q/Q_n (avec G' négatif), les actions délibérées de politique fiscale ou budgétaire (il s'agit ici des modifications autonomes de G et t) et les mouvements de long terme de Q_n .

Le déficit varie en sens contraire du rapport Q/Q_n , selon l'analyse Keynésienne simple. ceci a pour conséquence une hausse de la demande globale. Cette influence contra cyclique est dénommée stabilisation automatique. Le plus souvent pour dégager les indicateurs d'action délibérée on doit éliminer le phénomène de stabilisation automatique. On fixe la valeur du déficit ou du surplus de telle sorte que la valeur Q/Q_n soit égale à un, ce qui égalise le produit effectif au produit du taux naturel. Le solde du budget calculé par cette valeur fictive est appelé le surplus du taux naturel.

Ce surplus du taux naturel STN caractérise toute politique entreprise en dehors de toute interférence conjoncturelle.

Si le STN est positif c'est que le budget serait excédentaire en situation de plein emploi donc restrictif, s'il est négatif le budget donnerait encore un déficit en plein emploi et s'avère donc expansionniste.

Exécution du budget et le surplus du taux naturel



Source : Bernard L op cit page 24

Les droites représentées sur cette figure sont des courbes d'exécution du budget dans une situation de politique restrictive, neutre ou expansive selon le signe du surplus du taux naturel STN. On observe qu'avec une progression du rapport Q/Q_N la situation budgétaire s'améliore, et les déficits se réduisent.

Dans certains cas, une politique plus restrictive marquant un décalage à gauche de la courbe d'exécution du budget est constituée de décisions telles que des augmentations d'impôts ou des diminutions des dépenses, pourraient accroître le déficit et non le réduire dans la mesure où l'activité en pâtit.

Le rapport Q/Q_N , en se dégradant, creuse de nouveaux déficits au contraire des objectifs assignés par le Gouvernement.

Le passage d'une position B à une position B' qui correspond à une inflexion plus rigoureuse de la politique budgétaire exprime le risque qu'il y a à pratiquer un ajustement budgétaire en période de récession.

1.4. Les obstacles internes et externe à la politique budgétaire et fiscale

Les obstacles à la politique budgétaire et fiscale peuvent être d'origine aussi bien interne qu'externe.

1.4.1 Les obstacles internes

L'incidence budgétaire sur la production est limitée par des phénomènes d'éviction (extension du secteur public au détriment du secteur privé). Le frein financier, les anticipations des agents, la hausse des prix. Ces phénomènes sont d'origine internes.

1.4.1.1 L'éviction financière

Le financement par emprunt de la dépense publique peut susciter une hausse des taux nuisibles aux agents privés. L'éviction financière ou le frein financier est l'ensemble des effets négatifs sur la dépense privée exercée par la hausse des taux d'intérêt lié à l'accumulation d'emprunts publics. Cela peut résulter de deux phénomènes. D'une part pour une épargne donnée l'émission d'emprunt publics fait baisser les cours des titres et donc croître les taux. D'autre part, pour une offre de monnaie fixe, la croissance induite par le budget augmente la demande de monnaie et relève les taux. Une expansion budgétaire sans accompagnement monétaire entraîne une hausse du taux d'intérêt qui freine la hausse du revenu autrement dit qui freine la croissance de la production.

1.4.1.2. Les anticipations des agents.

Les anticipations des agents impliquent un double freinage. D'une part les anticipations de la hausse d'impôt dans l'avenir (dus aux remboursements des emprunts) peuvent inciter les agents à réduire les dépenses. D'autre part, les

anticipations inflationnistes peuvent avoir deux effets négatifs : elles peuvent d'abord susciter la réduction de la dépense pour maintenir la valeur des encaisses réelles, et peuvent ensuite accélérer la hausse des salaires et des coûts, ce qui relève la fonction d'offre et freine la relance.

1.4.1.3. La contrainte budgétaire du secteur public.

Le déficit budgétaire de l'Etat au cours d'une période t est formé par le déficit primaire qui résulte de la différence entre les dépenses hors intérêts g_t et les recettes fiscales T_t et par les intérêts r de la dette publique détenue à la fin de la période précédente. En l'absence d'un recours à la création monétaire, le déficit global est financé selon la relation suivante, par une émission des titres publics qui correspond à la différence entre les endettements au début de $t+1$ et de t :

$$(G_t - T_t) + r.O_{t-1}^g = O_t^g - O_{t-1}^g \quad (1)$$

O_t^g : étant les engagements net qui sont des endettements nets.

Selon cette contrainte (1) temporelle, une hausse du déficit primaire au début d'une période détermine celle de l'endettement public de la même période. De ce fait, les charges d'intérêts et le déficit budgétaire global de la période suivante s'accroissent, ce qui nécessite une nouvelle augmentation de l'endettement.

Cet effet « boule de neige » peut mettre en cause la solvabilité à terme de l'Etat c'est-à-dire sa capacité de rembourser ses dettes et de payer ses intérêts.

1.4.2 Les obstacles externes

La politique budgétaire agit sur les équilibres, ce qui en retour entraîne des perturbations dans son incidence interne. Une relance budgétaire tend à dégrader la balance commerciale par son action sur la demande globale cela suscite une hausse des importations par le jeu du contenu en importations de la demande et de la production supplémentaire. Si ce soutien entraîne un dérapage des prix, cela dégrade la compétitivité, ce qui accroît les importations et réduit les exportations.

L'ouverture commerciale réduit l'impact du budget de l'Etat sur la production. En effet, les importations constituent une fuite supplémentaire dans le circuit du multiplicateur ce qui diminue sa valeur. En cas de complémentarité entre importations et production, la propension marginale à importer est stable et le multiplicateur de dépenses publiques (avec prix fixes et fiscalité forfaitaire) devient

$1/(1-c-m)$; il est donc inférieur au multiplicateur en économie fermée $1/(1-c)$.

CHAPITRE II. PRESENTATION DES STRATEGIES BUDGETAIRES ET FISCALES CONTEMPORAINES

II.0. Introduction (1)

Le développement économique s'est réalisé au 19^{ème} siècle dans la ligne de la doctrine libérale. L'Etat n'intervenait dans l'économie que pour faire respecter le libre jeu de concurrence. L'entrepreneur privé et l'épargnant furent les acteurs principaux de la révolution industrielle. Cette situation a pris une autre ampleur.

Les politiques de régulation ont été mises en place pour répondre aux problèmes de l'entre-deux-guerres. Elles cherchent à assurer la mise en œuvre des corrections de la demande de la stabilisation de demande globale et de contribuer à atténuer les équilibres. Les dispositifs budgétaires et fiscaux ceux recommandés par le FMI sont déjà en place. Ces exigences ont amené les responsables économiques à rechercher des méthodes plus efficaces de maintien de l'expansion, essentiellement le développement des interventions de l'Etat celui-ci tendant à remplacer l'entrepreneur et l'épargnant comme premier agent du développement économique. L'Etat y est devenu par ses dépenses budgétaires et recettes fiscales le principal agent de l'Economie.

(1) J.M Albertini, les rouages de l'économie nationale
Paris,1971 page 232.

II.1. Les fonctions du budget de l'Etat

II.1.1. Le budget support financier

J. Baptiste say in « Traité de l'Economie et de la législation financière » définit le budget comme « la balance des besoins et des ressources de l'Etat » (1). Mais la balance implique un ajustement des recettes aux dépenses, la recherche d'un équilibre entre les deux .

Cependant, non seulement l'équilibre budgétaire est rarement atteint dans la pratique, il est même rejeté comme un postulat superflu et nuisible par certains courants de pensée (les keynésiens par exemple).

Il est donc sage de retenir l'acceptation la plus large du terme « budget » celle d'un acte de prévision des dépenses et de recettes de l'Etat.

Le budget ainsi compris apparaît comme un ensemble couvrant le bloc des financiers et des moyens de couverture.

L'Etat a pour mission d'organiser les services publics et d'en assurer le fonctionnement. Grâce à son budget, il intervient encore plus ou moins profondément, suivant les régimes politiques, dans la vie économique et sociale. L'Etat finance les dépenses matérielles et immatérielles. Le budget de l'Etat est un support financier, de la production des biens et services collectifs à caractère administratif.

Selon R Musgrave, grâce à son caractère financier, le budget de l'Etat assure : la fonction d'affectation des ressources par son produit, la fonction de redistribution des ressources ou de répartition par son revenu et patrimoine et la fonction de stabilisation économique par ses dépenses.¹

(1) Henry Laufenburger, Traité de l'économie et de la législation financière, Budget et Trésor .PARIS, 1948 page 34.

II.1.2. La fonction d'affectation des ressources

Nous partons toujours de l'interprétation faite par R.Muscgrave pour les dimensions applicables à la politique économique. La dimension d'affectation des ressources indique l'influence de la mesure envisagée de la politique économique sur les affectations des facteurs de production entre secteurs, niveau et structure de la production nationale.

Le budget est utilisé pour la satisfaction des besoins publics. Il pourvoit à ces besoins selon les priorités fixées par les pouvoirs publics. La fonction d'affectation des ressources permet aussi de bien assurer les deux autres fonctions à savoir la fonction de redistribution et celle de stabilisation. Par ailleurs la fonction d'affectation des ressources du budget concerne la production des biens et services publics et détermine l'allocation des ressources entre le secteur privé et le secteur public. Les biens sans marchés (ou biens collectifs) pour lesquels l'offre est indivisible, doivent être produits par la collectivité publique.

Jusqu'au début des années 80, l'Etat, par le biais de la politique budgétaire, était considéré comme le principal agent économique mais l'ampleur des dépenses publiques qui laissent creuser des déficits importants a suscité des interrogations en ce qui concerne la couverture par l'Etat de l'excédent des dépenses publiques sur ses propres ressources ou tout simplement le recours à d'autres moyens.

II.1.3. La fonction de redistribution du budget

La dimension de redistribution des revenus et du patrimoine indique tout acte de politique économique modifiant les conditions de la répartition des ressources entre individus, groupes, pays etc. Cette fonction cherche toujours à réduire les inégalités sociales ayant pour origine la différence des revenus. Cette tâche est acquittée par les pouvoirs publics via l'impôt. Ce dernier étant un moyen de collecter, de retirer des

ressources des revenus détenus par certaines personnes et sociétés pour être redistribués dans la suite vers les secteurs nécessaires de l'économie.

11.1.4 La fonction de stabilisation

La stabilisation vise à rétablir des équilibres rompus suite à des problèmes conjoncturels qui appellent des interventions urgentes : l'inflation, épuisement des réserves de changes et graves déficits des opérations courantes. Les recettes budgétaires et les dépenses publiques jouent un rôle important dans la lutte contre l'inflation, le chômage ainsi que pour assurer le plein emploi. Les variables budgétaires sont des instruments de la régulation économique. Cette fonction englobe les mesures destinées à minimiser les fluctuations du revenu autour d'une tendance croissante.

La politique de stabilisation porte sur le recours au budget public, et plus précisément aux dépenses publiques et à la fiscalité pour stabiliser les fluctuations de l'activité économique et réduire les déséquilibres macro-économiques internes que sont le chômage et l'inflation.

L'objet de la fonction de stabilisation est donc d'établir l'équilibre entre l'offre et la demande, ces dernières ne progressant pas au même rythme. D'une part l'offre globale augmente à des rythmes différents selon les circonstances économiques générales, sous l'impulsion des facteurs comme la croissance et l'amélioration de la population active, l'accumulation du capital physique de production grâce à l'investissement, l'introduction du progrès technique dans le processus de fabrication ; l'introduction de biens nouveaux incorporant le progrès technique etc. Tous ces facteurs ne pouvant être régulés qu'à moyen et long termes.

De l'autre côté, la demande globale est le fruit d'une multitude de décisions individuelles en matière de consommation, d'investissement, d'importation et d'exportation.

Or, pour diverses raisons, qui sont généralement examinés dans la littérature économiques et sur lesquelles nous n'allons pas revenir ici, les dépenses des agents économiques tendent à varier et ne correspondent pas exactement aux revenus créés par l'activité de production.

On ne peut donc pas s'attendre à ce que les côtés « offre » et « demande » croissent continuellement au même rythme et garantissent en permanence l'équilibre macro-économique au niveau du plein-emploi. La réduction des fluctuations économiques et la promotion de la croissance équilibrée revient à l'Etat pouvant agir aux choix sur l'offre ou sur la demande. La stabilisation de l'économie par une action délibérée sur l'offre n'est envisageable que dans le moyen et surtout le long terme.

L'Etat s'efforce par la politique budgétaire de compenser les fluctuations inopportunes de la demande privée en agissant sur cette dernière par le truchement de ses dépenses et de ses recettes. Si la demande est insuffisante pour assurer le plein-emploi, l'Etat doit dépenser plus ou prélever moins d'impôts. Inversement, si elle est trop forte, l'Etat doit s'efforcer de soulager l'appareil de production en dépensant moins lui-même ou en augmentant la ponction fiscale qu'il opère sur les agents économiques privés.

II.2. La transmission de la politique budgétaire et ses canaux.

Les canaux de transmission de la politique budgétaire et fiscale désignent les voies par lesquelles les variables budgétaires et fiscales agissent sur l'offre et la demande en particulier sur les principales composantes de la demande finale.

Ces canaux peuvent être regroupés en trois catégories d'effets .

II.2.1. La transmission par le revenu

Il s'agit de l'influence des variations des dépenses publiques et des recettes fiscales et du solde budgétaire sur l'activité économique et sur l'évolution des prix. Puisque la contre partie obligée du solde budgétaire est une variation négative ou positive de la dette publique, l'analyse porte en même temps sur le montant de la dette publique. Nous tâcherons dans les paragraphes qui vont suivre de voir quel est l'effet de la variation des dépenses d'avenir sur le revenu en recourant au modèle de la demande macro-économique .

II.2.2. La transmission par la substitution entre biens et services

Ces effets impliquent l'examen de l'indice de la fiscalité directe et indirecte et des transferts sociaux sur les substitutions entre divers biens et substitution entre travail et loisir. Nous citerons comme exemple le cas où la hausse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques peut, selon la prédominance de l'effet revenu ou l'effet de substitution, conduire à une diminution ou augmentation de l'offre du travail.

II.2.3. La transmission par la substitution entre la monnaie et les autres actifs.

Le mode de couverture du découvert budgétaire (création de monnaie, recours à l'emprunt, etc) vient modifier l'équilibre du patrimoine individuel.

La politique de composition de la dette publique exerce une influence sur l'activité économique et les prix par ses effets de porte-feuille. Dans la pratique, les mesures

budgétaires et fiscales agissent simultanément sur le montant et la composition de la dette publique.

A ces trois types, d'effets certains auteurs ajoutent une quatrième catégorie d'effets de richesse qui détermine dans quelles mesures les agents intègrent dans leurs richesses les titres de la dette publique. Ici, il s'agit de savoir si les gens sont dégagés de l'illusion financière c'est -à- dire s'ils sont conscients que la dette publique d'aujourd'hui devra en définitive être remboursée par des prélèvements fiscaux durant les périodes ultérieures ou s'ils acceptent une solidarité financière minimale entre générations.

La théorie de l'illusion financière concerne à la fois des recettes et des dépenses budgétaires. Ainsi, l'Etat crée l'illusion financière lorsqu'il exagère les avantages que les individus retirent des dépenses publiques et cherche à minimiser les inconvénients et incertitudes qu'ils ressentent du fait de la fiscalité

11.3. Les effets de la politique budgétaire et fiscale

Selon l'analyse de court terme, seule la politique budgétaire permet de réaliser l'objectif interne de stabilisation, mais elle entraîne un déséquilibre extérieur. L'analyse part alors de la parité des taux d'intérêt $r = r^*$ pour réaliser simultanément l'objectif interne et d'emploi et l'objectif d'équilibre externe.

Nous partons de la demande macro-économique des produits nationaux. Elle est composée par la demande privée et la demande publique émanant des résidents qui forment l'absorption et la demande exprimée par les non résidents qui correspond aux exportations. Elle détermine le niveau de la production.

La demande privée de consommation et d'investissement en termes réels peut être décomposée en deux parties :

Une demande d qui porte sur un volume des biens composites fabriqués dans le pays considéré qui est spécialisé dans cette production.

$$d = d(y, t, r, Ep^*/p, J_{-1}/p)$$

une demande h de biens composites qui sont produit à l'étranger et qui sont importés.

$$h = Ep^*/p \cdot h(y, t, r, Ep^*/p, J_{-1}/p)$$

Ces demandes dépendent : des valeurs réelles du revenu global y et des impôts forfaitaires T , du taux d'intérêt national r , de la valeur du patrimoine obtenu à la fin de la période précédente J_{-1}/p et du prix relatif EP^*/p des paniers des biens nationaux et des biens étrangers qui sont des substituts imparfaits.

Le prix p^* des produits étrangers est exprimé en monnaie nationale grâce au taux de change nominal E qui correspond à la valeur en monnaie nationale d'une unité de monnaie étrangère ; p est le prix des produits nationaux.

Les dépenses publiques en termes réels sont considérées comme exogènes, elles peuvent porter sur les dépenses privées, sur les biens nationaux et étrangers.

Soit la demande macro-économique déterminant le niveau du produit global y mesuré par le produit intérieur brut (PIB).

$$y = d(y, t, r, Ep^*/p, J_{-1}/p) + (1-g) \cdot G + X(y^*, t, r, Ep^*/p) \quad (1)$$

et l'équilibre monétaire : $M = F + R = L(y, r, r^* J_{-1}) \quad (2)$ M : étant la masse monétaire émise par la Banque centrale, il s'agit des billets et dépôts à vue ayant comme contre partie R les avoirs nets en or et les devises de la Banque centrale, et les créances sur l'Etat F acquises dans le cadre d'opération d'open-market et de financement du déficit budgétaire, L étant la fonction de demande de monnaie.

L'analyse en terme de statique comparative qui résulte de la différenciation totale des relations (1) et (2) pour un taux de change initial $= E$ et pour l'équilibre financier $r=r^*$ donne des résultats successifs sur les effets décrits dans les pages suivantes.

11.3. 1 Effet de la variation parallèle des dépenses publiques et les recettes

Soit une situation d'équilibre budgétaire ; on décide d'accroître les dépenses publiques de biens d'une valeur dG et les impôts d'un montant $dT = dG$
 Les incidences de ces mesures sur le niveau d'activité est sur le volume des réserves sont définies par les expressions suivantes :

$$dy / dG = (1-g+d_2) / 1-d_1 \quad \text{où } dy : \text{ variation du niveau d'activité}$$

dG : variation des dépenses publiques
 d_1 : demande publique pour les biens nationaux
 d_2 : demande privée pour les biens nationaux

$$dR / dG = L_1 (1-g + d_2) / 1-d_1$$

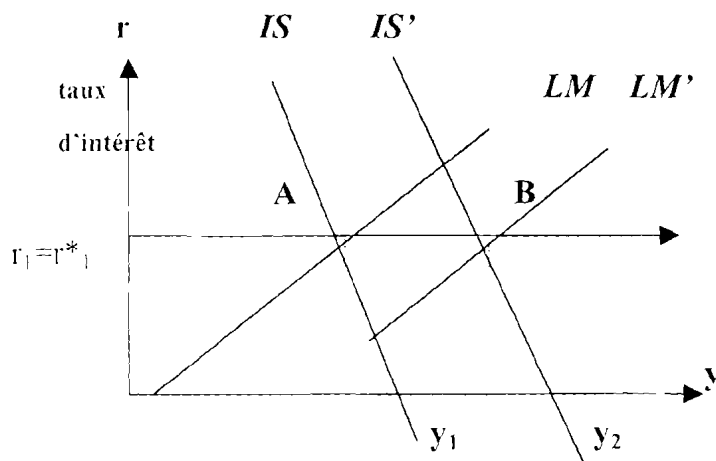
g : la propension marginal à dépenses pour l'Etat

dR : variation des réserves

L_1 : la demande de monnaie

Les deux expressions peuvent prendre des valeurs positives nulles ou négatives.

Graphiquement ceci se présente comme suit :



Si les dépenses publiques portent uniquement ou essentiellement sur les biens nationaux $0 \leq g < 1+d_2$ leur hausse accompagnée de celle des impôts se traduit par

un déplacement IS- IS'. Au cas contraire, si les dépenses de l'Etat portent uniquement sur les importations de telle sorte que $g = 1 + d_2$, les importations freinent l'action budgétaire sur la demande globale.

En effet, pour un taux d'intérêt donné, l'incidence positive de l'augmentation des dépenses publiques sur le revenu y remporte sur l'effet négatif qu'exerce le financement fiscal des dépenses publiques g sur les dépenses privées. Dans ce cas la valeur dy/dG est positive. Elle est unitaire si la demande des biens a la même sensibilité par rapport à une variation de Y et de T et si les dépenses publiques portent entièrement sur des produits nationaux.

L'accroissement du niveau d'activité Y stimule la demande de monnaie, ce qui induit une hausse du taux d'intérêt national par rapport au taux étranger. Il en résulte une entrée massive des capitaux qui rétablit l'égalité entre les taux de rendement des titres et qui induit une hausse des réserves. L'augmentation de la masse monétaire qui a comme contre partie celle des réserves se traduit par un déplacement de LM à LM' qui permet de rétablir l'équilibre monétaire.

L'expansion budgétaire financée par l'impôt fait passer le système du point A au point B pour des taux d'intérêt inchangés. Elle laisse l'équilibre budgétaire inchangé mais elle entraîne un déficit de la balance commerciale.

En effet, en stimulant le niveau d'activité, l'expansion budgétaire financée par l'impôt, entraîne une hausse des importations pour un volume donné des exportations. Dans le cas où la demande publique pour les biens importés est forte, $g \geq 1 + d_2$, son augmentation a des incidences nulles ou négatives sur y et sur les réserves. L'incidence négative de la hausse de T sur Y compense ou surcompense l'effet de l'accroissement de G . Dans ce cas IS et LM conservent leur localisation ou se déplacent vers la gauche.

II.3.2. Effet de variation des dépenses publiques financées par un emprunt

L'expansion budgétaire financée par emprunt a des effets suivants sur les revenus et les réserves : $dy/dG=1-g/1-d_1 \geq 0$; $dR/dG=L_1(1-g)/1-d_1 \geq 0$. Le déséquilibre budgétaire induit par la variation des dépenses publiques G , ($dG > 0$) pour un montant donné d'impôts ($dT=0$) peut être financé par un emprunt ou par une création monétaire. Si les dépenses publiques ne portent pas seulement sur des biens importés leur accroissement se traduit par un déplacement de IS vers la droite. Elle induit une hausse du produit Y qui est d'autant plus élevée que les dépenses sont faibles. Elle stimule la demande privée des biens nationaux et étrangers. L'augmentation des importations des biens demandés par les agents privés et publics entraîne un déficit de la balance commerciale. L'émission des obligations destinées au financement de G supplémentaires détermine une augmentation des taux d'intérêt r pour r^* donné. Il en résulte une entrée massive des capitaux qui rétablit l'égalité initiale entre r et r^* et induit une hausse des réserves de change. L'augmentation de l'offre de monnaie qui se réalise en contre partie des réserves supplémentaires égale celle de la demande de monnaie induite par la hausse du revenu global.

Dans le cas où les dépenses publiques portent essentiellement sur les biens importés $g=1$, la hausse des dépenses publiques n'a d'incidences ni sur y , ni sur R .

II.3.3. Effet de variation des dépenses publiques financées par la création monétaire.

Une expansion budgétaire financée par une création monétaire $dG=dF$ exerce les effets sur l'activité économique et sur les réserves suivantes :

$$dy/dG=1-g/1-d_1$$

$$dR/dG = [L_1(1-g)-1] / 1-d_1$$

Elles déduisent les effets combinés d'une politique budgétaire et monétaire. Les hausses simultanées de G et M qui se manifestent par des déplacements vers la droite de IS et LM pour $g < d$, déterminent une augmentation de y et une variation indéterminée de R . Elles laissent la valeur de y inchangée si $g=1$ et entraînent une réduction des réserves qui compense l'accroissement initial de F .

II.3.4. Effet de politique budgétaire sur l'équilibre extérieur et le taux de change

Par son financement, le solde budgétaire affecte la position extérieure globale d'un pays. Le financement par création monétaire, par l'endettement interne et externe, et une augmentation de la pression fiscale modifient l'équilibre et le taux de change. Le financement du solde budgétaire par la création monétaire entraîne une augmentation des liquidités dans l'économie qui aboutit à une augmentation de la demande globale. Face à une offre inélastique, il y a dans un premier temps le relèvement de l'incidence des prix, mais aussi, dans un délai plus long, une augmentation de la demande d'imposition. En effet, la demande excédentaire ne trouvant pas de réponse sur place, se tourne vers le marché extérieur, tendance qui est aggravée par l'augmentation interne des prix.

L'endettement interne quant à lui, affecte toujours l'investissement privé, ce qui se révèle dangereux pour l'offre à moyen terme. Cela conduit, comme précédemment, la demande à se tourner vers les importations, ce qui crée ou aggrave le déséquilibre des paiements. Ces deux sortes de financement sont donc potentiellement source de déficit de la balance des paiements et donc de la dépréciation du taux de change.

L'endettement extérieur a un effet dans les deux sens. Dans un premier temps, il est source de devises et entraîne une amélioration de la position extérieure de l'Etat. Mais dans un deuxième temps, son remboursement et peut être son utilisation entraînera une lourde charge sur la balance des paiements. Le paiement des intérêts alourdira le service de la dette extérieure et aggravera la position de la balance des paiements.

Cette deuxième situation étant celle qui dure le plus longtemps est source de dépréciation du taux de change.

Dans le modèle retenu, l'efficacité de la politique budgétaire est essentiellement limitée par l'importance des importations de l'Etat, par les obstacles liés à la mobilité des capitaux et par la dépendance du pays envers l'étranger. L'efficacité de la politique budgétaire financée par les impôts est d'autant plus faible que la part g des achats de biens importés dans les dépenses publiques est importante. Pour une valeur suffisamment importante et élevée de g , la politique budgétaire perd son efficacité ou peut avoir des effets néfastes pour l'activité du pays, si les dépenses publiques bénéficient essentiellement aux entreprises étrangères alors que la hausse des impôts pèse sur les résidents.

II.4. la prévision budgétaire

II.4.1. La projection des variables budgétaires et fiscales

La stratégie d'ajustement adoptée par les autorités à la fin de 1986 prévoyait un ajustement durable des finances publiques de façon à libérer des ressources pour le secteur privé, à mieux répartir la charge fiscale, à atténuer les distorsions fiscales, à améliorer l'épargne publique et à réduire les dépenses de l'Etat.

Conformément à cette stratégie, les programmes d'ajustement s'attachaient à réformer le système fiscal et à faire baisser le ratio dépenses/PIB, tout en protégeant les personnes défavorisées, et en augmentant le rendement de l'investissement public. Par conséquent, l'évaluation des recettes, des dépenses et du déficit futurs joue un rôle important dans les prévisions de l'évolution de l'ensemble de l'économie.

Les projections fiscales sont ainsi intimement liées aux prévisions des autres secteurs macro-économiques. Ces projections intègrent les prévisions des secteurs réel et extérieur (PIB, commerce extérieur, taux d'inflation et taux d'intérêts nationaux), et

dans les autres secteurs. Les prévisions budgétaires sont fortement dépendantes de l'action discrétionnaire et normative de l'Etat, notamment en matière de dépenses. Si les recettes sont largement influencées par la performance économique générale, les dépenses sont essentiellement fonction des décisions politiques .

Concernant la projection des variables budgétaires et fiscales, on projette d'abord les recettes en supposant que la législation reste inchangée et qu'elles refléteront l'évolution des variables macroéconomiques telles que le PIB , la consommation ou les importations, puis on projette les dépenses publiques, toujours sous l'hypothèse d'une politique inchangée en essayant d'isoler les composantes stables des dépenses publiques (par exemple, la majeure partie de la masse salariale ou le service de la dette). On en déduit le déficit prévisionnel et son financement sur la base de la structure de financement observée dans le passé .

On obtient ainsi une projection qui constitue le scénario de référence pour les finances publiques.

II.4.1.1 La projection des recettes

La méthode de prévision s'élabore sur la base des hypothèses simples. Mais il est possible de les modifier pour tenir compte des situations plus complexes.

L'hypothèse de départ est que des estimations fiables de l'assiette des impôts individuels (IRPP,TVA,assises) ne sont pas disponibles. Face à cette contrainte, l'approche conventionnelle est d'utiliser le PIB comme un indicateur de l'assiette des impôts intérieurs, et la valeur en monnaie locale des importations comme indicateur de l'assiette des taxes et impôts douaniers (taxe de la statistique, TVA sur les biens importés perçus par les douanes, etc). Pour la projection des recettes comme d'ailleurs celle des dépenses, les informations nécessaires sont de plusieurs ordres notamment : la désignation de l'impôt, la nature de l'impôt, les exonérations et décisions et les taux d'imposition, statistique macroéconomique, et autres. Il est également nécessaire de disposer des projections pour les principales variables macroéconomiques.

Les étapes de prévisions des recettes

On part de la classification des recettes et on les regroupe selon leur homogénéité et lorsqu'elles varient d'une manière semblable. Au cas contraire, il faut désagréger la catégorie d'impôts pour tenir compte de ces différences. La législation fiscale définit l'assiette et les taux d'imposition. Ici, l'assiette est qualifiée de fait générateur de l'impôt et d'habitude, il s'agit d'un fait ou d'une opération économique.

Tableau 1 : Catégories d'impôts et assiettes de remplacement correspondantes

Catégories d'impôts	Assiette de remplacement
Impôts sur le revenu et les bénéfices	PIB au coût de facteurs, revenu national disponible, masse salariale des principaux secteurs, bénéfices des sociétés
Taxes sur les biens et les services	Consommation privée, demande intérieure, produit intérieur, revenu national disponible, production manufacturière..
Taxes à l'importation	Valeur et volume des importations en monnaie nationale
Autres taxes	Revenu national disponible ou produit intérieur brut

Dans la projection, Il est donc important de prendre en considération les délais de recouvrement et ceci pour deux raisons :

1° Un décalage significatif peut faciliter l'établissement de prévisions des recettes puisque l'on disposera alors au moins des données certaines sur l'assiette.

2° Dans un contexte d'inflation, les recettes calculées sur une assiette décalée dans le temps, baissent en valeur et ce d'autant plus que les délais de recouvrement sont longs. Une étude portant sur 18 pays en développement dont la Tunisie présente des estimations de recouvrement des principales catégories d'impôts et les délais indiqués varient entre 5 et 8 mois en moyenne (1).

a) L'ajustement statistique des recettes

Une augmentation des recettes fiscales effectives peut résulter d'un élargissement de l'assiette (à législation fiscale inchangée) ou d'une modification discrétionnaire du système fiscal. Si le système fiscal demeure identique pendant plusieurs années, les recettes augmentent automatiquement du fait d'une expansion de l'assiette qui est généralement liée à la progression de la production, du revenu et du commerce.

Les recettes peuvent aussi varier du fait des modifications discrétionnaires du système fiscal sous forme de changement des taux d'imposition ou, des règles de calcul de l'assiette (définition de la base imposable, des exonérations ou des déductions) et les recettes dépendent également de l'efficacité de l'Administration fiscale. La variation des recettes provenant d'un impôt donné, d'une année sur l'autre est le résultat combiné de la variation automatique de l'assiette de cet impôt et le cas échéant de la variation discrétionnaire liée aux changements des modalités de la taxation. Si les changements de modalités de la taxation sont fréquents, ou si leur impact est important sur les recettes considérées, il convient de redresser la série des recettes passées. C'est-à-dire d'éliminer l'effet des variations discrétionnaires, avant d'utiliser la série comme la base pour la projection envisagée.

(1) Roland D. Mario de Z. Bernard Ziller op cit pge 19

A cet effet, on choisit une année de base (t) pour laquelle on ajuste toute la série comme si, tout au long des années couvertes par la série considérée, seule la législation fiscale de l'année de base s'était appliquée.

En général, pour des raisons de commodité, on prend l'année qui précède la projection.

Si l'on dispose d'estimations d'impacts des changements discrétionnaires, on peut ajuster la série des recettes effectives en déduisant ou en ajoutant le surplus ou le manque à gagner aux recettes effectives pour chaque année concernée. Aussi doit-on recourir à une méthode plus approximative d'ajustement proportionnel.

Si l'on suppose que RE_t représente la série des recettes effectives, DIS_t la série des impacts discrétionnaires et RA_t la série des recettes ajustées, les formules suivantes s'appliquent à cette méthode :

Puisque par définition, il n'y a pas de changement discrétionnaire qui s'applique à l'année de base, $RA_t = RE_t$ (1)

$$RA_{t-1} = RE_{t-1} [RE_t / (RE_t - DIS_t)] \quad (2)$$

Si l'on substitue la première équation dans la seconde :

$$RA_{t-1} = RE_{t-1} [RA_t / (RE_t - DIS_t)] \quad (3)$$

Où $RA_{t-1} = RE_{t-1} [RE_t / (RE_t - DIS_t)]$

On a : RA_{t-1} : La série ajustée qui peut être utilisée comme point de départ pour projeter les recettes sur la base du système fiscal en vigueur.

RE_{t-1} : Les recettes réalisées pendant l'année qui précède l'année de base pour la Projection.

RE_t : Les recettes réalisées l'année de base.

DIS_t : la série des impacts discrétionnaires pendant l'année de base.

b) Le choix d'une relation de projection des recettes fiscales

La projection des recettes fiscales suppose, comme on l'a vu, que l'on établisse une relation quantifiée entre les recettes et l'assiette de remplacement. On peut le faire en calculant un ratio ou une élasticité à partir des données portant sur les dernières périodes.

La relation entre les recettes au titre d'une catégorie d'impôt et son assiette de remplacement peut être représentée par l'une des fonctions simples suivantes :

(i) **Un ratio** (taux d'imposition de remplacement)

Le taux d'imposition de remplacement est égal aux recettes effectives (RE) divisées par l'assiette de remplacement (Fa) :

$$Ta = RE/Fa$$

Ce coefficient peut être calculé pour une ou plusieurs périodes et pour toute catégorie d'impôts. Par exemple, pour le cas de l'impôt sur le revenu ou des taxes à l'importation, il représente le montant moyen perçu sur un revenu donné ou le montant moyen des taxes prélevées à l'importation.

(ii) **Une élasticité**

L'élasticité (e) est le ratio du pourcentage de variation des recettes fiscales ($\Delta RE/RE$) et du pourcentage de variation de l'assiette de remplacement.

$$e = (\Delta RE/RE) / (\Delta Fa/Fa)$$

L'élasticité permet de mesurer la capacité de réaction du système fiscal aux modifications de l'assiette. Une élasticité supérieure à l'unité indique que les recettes fiscales augmentent plus vite que l'assiette et inversement.

Une élasticité égale à l'unité équivaut à la constance du ratio RE/Fa. Si l'élasticité est inférieure à l'unité, les recettes augmentent moins vite que l'assiette.

Comme nous allons le faire dans la partie empirique, l'élasticité calculée sera une élasticité globale pour les impôts sur le revenu personnel et les bénéfices des sociétés et puis l'impôt sur biens et services enfin les recettes totales de l'Etat .

Ceci concerne les recettes fiscales internes.

Cette élasticité nous permettra de répondre à la question de savoir quel type d'impôt faut-il promouvoir et tirer des conclusions sur l'efficacité de la législation fiscale pendant la période de notre étude.

L'élasticité globale d'un impôt ou d'une taxe mesure la variation relative des recettes engendrées par cet impôt ou taxe en réponse à une variation relative du produit intérieur brut et des modifications apportées à la législation fiscale. Cette élasticité globale traduit en même temps deux types d'influences confondues sur l'augmentation des recettes :

- a) L'influence due à la variation du revenu national
- b) L'influence résultant de la variation du taux d'imposition et ou de l'assiette
- c'est-à-dire les effets des mesures discrétionnaires de la législation fiscale

Un impôt ou un système fiscal est globalement élastique lorsque son élasticité globale est supérieure à l'unité. Il nous est donc important de distinguer quels impôts sont globalement élastiques de ceux qui ne le sont pas pour que la législation fiscale sache sur quel type d'impôt il faut mettre l'accent dans ses réformes d'accroître les recettes de l'Etat et prévoir de manière rigoureuse les recettes publiques afin de pouvoir juguler les déficits des finances publiques.

C'est donc dans le troisième chapitre que nous allons présenter la procédure d'estimation de cette élasticité et l'analyse des résultats.

L'estimation de l'élasticité globale nous permettra donc d'identifier les sources de recettes fiscales à forte croissance et celles à faible croissance. C'est-à-dire

qu'une élasticité d'impôt inférieure à l'unité refléterait par contre une recette fiscale à faible croissance.

Cette élasticité nous permettra aussi de déterminer les recettes fiscales que les responsables de la législation fiscale peuvent escompter. Comme nous n'avons pas pu trouver les données relatives aux mesures des effets discrétionnaires, nous n'avons pas pu désagréger l'effet global en effets automatiques et discrétionnaires. Nous nous contentons de l'effet global dans la partie pratique.

(iii) Une fonction linéaire ou affine

La fonction fiscale la plus simple est une fonction linéaire reliant les recettes fiscales (RE) à l'assiette de remplacement (Fa) soit : $RE = a.Fa$

$$= ta.Fa$$

Cette fonction est équivalente à l'équation (1)

Il est possible de retenir une fonction affine, ce qui revient à ajouter une constante :

$$RE = a Fa + b.$$

(iv) Une relation linéaire dynamique

Pour tenir compte des délais de recouvrement discutés plus haut, un retard peut être introduit dans n'importe laquelle des fonctions ci-dessus

$$RE_t = a Fa_{t-1} + b.$$

c) La projection des recettes non fiscales

Si la plupart des observations faites jusqu'ici s'appliquent à toutes les recettes, les recettes non fiscales présentent cependant, certaines particularités.

Les facteurs économiques qui comptent dans la plupart des cas sont : le volume de la production, le volume des importations et des exportations, les cours mondiaux des produits considérés, les prix intérieurs garantis.

Les recettes fiscales risquent de fluctuer fortement. Les méthodes de projection des recettes non fiscales se prêtent moins à la généralisation et sont déterminées la plupart du temps de façon ad hoc.

II.4.3 . Projection des dépenses

a. Les dépenses discrétionnaires

Nombreux postes du budget courant ou de fonctionnement peuvent être considérés comme discrétionnaires. On peut citer notamment les dépenses du matériel, de fournitures, d'entretien et les dépenses militaires. D'autres catégories de dépenses peuvent largement dépendre de la politique et des traditions gouvernementales : voyages, représentations à l'étranger, allocations au titre des réceptions, bourses, etc.

Dans les cas des postes discrétionnaires, les estimations budgétaires sont une bonne indication du montant maximum que les pouvoirs publics ont l'intention de dépenser au cours du prochain exercice.

Les postes de dépenses en capital ou d'équipement peuvent également être considérés dans une certaine mesure, comme discrétionnaires au moins au début de chaque projet. Le budget d'équipement ; à l'inverse du budget courant ne se limite pas aux dépenses de l'exercice en cours car les crédits qu'il ouvre couvrent la durée de vie totale du projet qui s'étend sur plusieurs années. C'est le cas des dépenses développementales. Au Burundi, ces dépenses sont gérées par le service du Budget extra-ordinaire d'investissement (BEI).

De ce fait, il n'est pas possible de se faire une idée précise du niveau des dépenses de l'exercice budgétaire à venir et il arrive que les dépenses effectives soient inférieures ou supérieures aux dépenses prévues au budget de l'exercice, en raison du rythme d'exécution du projet. Dans de nombreux cas, les dépenses en capital

dépendent des concours financiers extérieurs et leur projection doit tenir compte des financements qui seront obtenus de l'étranger.

b. Les dépenses non discrétionnaires

Le budget de l'Etat comporte aussi d'autres postes qui échappent à l'emprise gouvernementale car certains montants sont définis par la loi ou des contrats en cours. A titre d'exemple, on pourrait citer les prestations de protection sociale, les soins de santé, les pensions des fonctionnaires retraités, les intérêts de la dette intérieure et extérieure et parfois les dépenses d'éducation. Ces dépenses sont régies par des dispositions prises antérieurement, par des facteurs démographiques et par la situation économique.

II.5. La politique budgétaire et fiscale et objectifs économiques.

II.5.1. Les variables budgétaires et la croissance

La contribution de l'Etat à la croissance économique suscite un débat très vif à propos des conséquences de la politique budgétaire du gouvernement pour la croissance en particulier dans les P.V.D. Certains souhaitent réduire les dépenses publiques en raison de la faible productivité du secteur public et du coût social de l'imposition jugée excessive. Certains autres pensent à l'inverse que le gouvernement peut jouer un rôle central dans le développement en procurant des biens publics, en encourageant les investissements productifs et en orientant la croissance économique dans un sens socialement optimal.

Différentes considérations sur les dépenses publiques existent selon les différents courants déjà vus. Dans les modèles néo-classiques traditionnels le taux de croissance est fixé par des facteurs exogènes : la dynamique de la population et le progrès technique.

La politique budgétaire ne peut affecter le taux de croissance que dans la période de transition vers le sentier d'équilibre de long terme. Les différences des systèmes fiscaux, ou des politiques de dépenses ou dettes publiques peuvent être responsables des différences dans les niveaux de production mais ont peu de chances d'affecter le taux de croissance. L'élément clé de ce modèle néo-classique traditionnel est que le capital est sujet « à des rendements décroissants ». A l'inverse pour les théories de la croissance endogène, les rendements du capital sont constants à l'échelle. Elles ont pour originalité de transformer les effets de la croissance temporaire dus par exemple à la politique des dépenses à effets de croissance durable.

Si l'action de l'Etat affecte le niveau d'accumulation du capital humain, la production d'innovation et le rythme de la production elle-même, elle favorise aussi une évolution plus rapide du progrès technique de la croissance. L'impact de l'accroissement de la consommation publique devrait être nul si cette partie des dépenses n'entame pas la productivité du secteur privé. Des dépenses élevées dans les infrastructures élèvent le taux de croissance. Cette hypothèse a l'intérêt de mettre en évidence le poids de l'Etat dans la croissance.

Ainsi, le modèle réduit d'Interlink, désagrège les dépenses publiques en dépenses salariales et non salariales qui, pour notre étude, seront remplacées par les dépenses d'investissements publics. Si les investissements publics ont effectivement un impact plutôt sur la croissance, cet impact s'annule des lors qu'on prend en compte les moyens de financement des investissements (emprunts sur impôt supplémentaires). Robert Barro (1) s'intéresse aussi à l'influence exercée par la consommation publique excluant les dépenses militaires et d'éducation qu'il ne considère plus comme des dépenses d'investissement susceptibles d'affecter la productivité du secteur privé. Il considère ici la relation entre le taux de croissance de la production par tête avec le ratio des dépenses de consommation publique par rapport au PNB.

BARRO R. Government spending in a simple model of endogenous growth >> journal of political Economy
october 1990.

Soit $GR = f(\text{ratio } G/PNB)$: le taux de croissance de la production par tête par rapport au ratio de G/PNB . Cette relation nous permettra de prendre en considération d'autres variables influençant la production tel que le taux de scolarisation, la crise, l'embargo et le taux d'inflation.

Pour notre étude, nous optons pour le modèle d'interlink pour pouvoir désagréger les dépenses publiques en dépenses courantes et celles d'investissement financées par les fonds propres et les fonds extérieurs. Le projet d'investissement public (PIP) a attiré notre attention.

Nous avons aussi considéré le surplus du gouvernement qui est souvent l'une des variables budgétaires dont la relation avec la croissance est apparemment la plus robuste. L'association positive entre le surplus et du gouvernement et la croissance peut s'interpréter de différentes façons : l'existence des stabilisateurs automatiques fait que les périodes de faible croissance soit aussi celles où les déficits sont plus marqués. A cause des faibles rendements d'impôts, des séries des déficits élevés signifient aussi un état d'endettement public important. La dette est une promesse de plus forts prélèvements futurs ou d'une probable dégradation du patrimoine d'équipement collectif, donc d'une moindre rentabilité privée à terme, et l'existence des forts déficits est comme un indice de mauvaise gestion et des déséquilibres macroéconomiques. Le taux de croissance peut être associé aux deux variables prises isolément ou accompagnées d'autres facteurs telle que la variation des termes de l'échange.

Nous prenons en considération des variables telles que le taux de croissance GR , l'inflation et le surplus budgétaire $(T-G)$ c'est à dire $S = s(T-G)$ dans le chapitre trois où la fonction utilisée dans l'étude empirique est de la forme suivante :
 $GR = INFL + \text{dépenses budgétaires } G/PNB + \text{variable indicatrice}$. Nous avons considéré la seule variable « ratio dépenses publiques/PNB » de la fonction du surplus budgétaire S .

II.5.2. Les recettes fiscales et les autres variables de l'économie

Dans les PVD, la relation entre les recettes fiscales et le PIB, que l'on nomme pression fiscale est en constante augmentation au Burundi depuis la réforme de 1986. Cependant, il y a lieu de relever le niveau de la pression fiscale propre au Burundi et ceci constituera l'une des sections du troisième chapitre.

L'étude des relations recettes fiscales et dépenses publiques nous permet d'étudier dans quelles mesures ces dépenses sont-elles financées par les recettes intérieures du pays et de déterminer quelle est la portion des recettes intérieures utilisée et quelle portion des recettes extérieures utilisée.

L'estimation d'équations de régression destinées à expliquer et prévoir les recettes de l'Etat à partir de l'évolution d'un certain nombre d'agrégats économiques constitue un exercice délicat. La législation fiscale fait en effet l'objet de modifications fréquentes qui affectent le lien susceptible d'exister entre d'une part les recettes de l'Etat, considérées soit globalement, soit par grandes catégories et d'autre part, des variables macroéconomiques telles que le PIB, les importations ou la consommation des ménages.

L'estimation d'une relation linéaire entre le logarithme des variables recettes de l'Etat et le PIB, permet de déterminer l'élasticité des impôts par rapport au PIB. Les résultats permettent donc de savoir quel est le rythme de croissance tendanciel des recettes par rapport au PIB.

II.6. Les stratégies de financement du solde budgétaire

II.6.1. Les notions de solde budgétaire

Nous distinguons dans la littérature économique et financière trois types de solde budgétaire.

(i) Solde budgétaire effectif

Le solde budgétaire effectif c'est la capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques en pourcentage du PIB.

(ii) Le solde budgétaire à financer

Le solde à financer apparaît dans un contexte de la gestion de la trésorerie de l'Etat. Le solde à financer est constitué par la différence entre les dépenses définitives et temporaires perçues au cours d'une année budgétaire par le trésor en tant que caissier de l'Etat.

(iii) Soldes théoriques

Le déficit structurel est couramment compris comme la part du déficit public global qui ne résulte pas de l'évolution conjoncturelle mais d'action des pouvoirs publics qualifiée de structurelle. C'est aussi la part du déficit global qui ne se réduirait pas au cours d'une expansion économique, elle subsisterait en situation de plein emploi ou encore dans une situation d'équilibre économique global. En ce sens, il s'agit de la part du déficit total qui n'est pas subie mais au contraire voulue et ne saurait donc disparaître qu'à la suite d'une action délibérée des secteurs publics.

II.6.2. Le déficit global et son financement

II.6.2.1. L'évolution des soldes budgétaires

Elle traduit un besoin ou une capacité de financement des administrations publiques. L'augmentation et la persistance des déficits publics apparues en 1986 peuvent être focalisées autour de quatre thèmes à savoir : le ralentissement de la croissance, l'action délibérée des pouvoirs publics, l'indexation budgétaire et la croissance des charges de la dette.

Du ralentissement de la croissance a découlé l'action de stabilisateur automatique, la progression automatique des recettes fiscales, l'augmentation des dépenses publiques surtout les dépenses sociales qui ont entraîné un gonflement spontané des déficits budgétaires. Le solde à financer est donc constitué par la différence entre les dépenses définitives et temporaires effectivement réalisées et les recettes définitives ou temporaires perçues au cours d'une année budgétaire par le trésor lui-même opérant en tant que caissier de l'Etat.

11.6.2.2. Les modes de financement des soldes budgétaires.

L'étude du financement de soldes budgétaires implique une analyse fine des modes d'endettement public qui est le financement des déficits publics dans le cadre budgétaire propre au pays.

Le financement extérieur et le financement intérieur sont donc les principales sources de financement du déficit. Les modalités de financement du déficit montrent qu'il apparaît comme un élément du comportement monétaire et financier des banques dans un environnement que la dépense publique contribue à modifier.

Selon les pays et leurs choix, on a des modalités de financement du déficit qui diffèrent. Nous citerons ici les modalités de financement en France, au Royaume Uni et aux Etats-Unis.

En France, il y a prédominance du circuit du trésor, la gestion de cette trésorerie s'appuyant sur des liens privilégiés entre les banques et le trésor établis par l'émission des bons du trésor en compte courant (bons non rémunérés) destinés aux intermédiaires financiers. Le trésor est au centre d'un véritable circuit constitué par ses correspondants : C.C.P, collectivités locales, établissements publics, établissements financiers. Le circuit du trésor peut connaître des insuffisances et ce sont les dépôts obligatoires des considérables qui assurent le financement du solde budgétaire. C'est suivant le trésor qui assure le financement de la gestion courante.

Au Royaume-Uni, c'est le financement par obligations et les titres publics à court terme qui prédomine, mais il y a aussi recours à l'émission des bons du trésor pour assurer les moyens de trésorerie.

Aux États-Unis comme ailleurs, on recourt en grande partie au financement sur titres courts. Principalement les bons du trésor. Il y a également financement sur titres à moyen et long terme. Les bons du trésor y sont productifs d'intérêts des échéances allant de trois ans à cinq ans. Au Burundi, le financement est principalement de source extérieure. La grande catégorie de financement intérieur est composée du secteur bancaire (BRB, les banques commerciales et les comptes courants postaux couramment appelés CCP).

Une autre source de financement intérieur est constituée au Burundi par les arriérés au titre de l'amortissement de la dette intérieure, ainsi que le secteur non bancaire constitué des établissements financiers et non financiers ; il s'agit des avances à l'État, des certificats du trésor, des opérations de trésorerie et des erreurs et omissions.

Quant au financement extérieur, le pays use des tirages sur prêts directs, tirages sur prêts rétrocédés, tirages sur prêts garantis et les arriérés au titre de l'amortissement, cette fois -ci, sur dette extérieure.

Tableau N°2 Evolution du déficit global et son financements au Burundi
(en milliard de franc Bu)

Année	Déficit global y compris dons (Base caisse)	Financement	Financement extérieur	Financement Intérieur
1986	- 8,18	8,18	8,01	0 , 17
1987	-15,78	15,78	16,72	-0,94
1988	-15,78	15,78	12,72	3,06
1989	-6,95	6,95	11,49	-4,53
1990	-10,24	10,24	10,55	-0,3
1991	-5,83	5,83	10,53	-4,74
1992	-6,6	6,6	19,4	-12,8
1993	-6,2	6,2	12,3	-6
1994	-11,3	11,3	7,9	3,4
1995	-10,2	10,2	6,,3	4
1996	-15,6	15,6	5,2	10,4
1997	18,5	18,5	6,2	12,3
1998	-16,2	16,2	0,2	16
1999	-17,5	17,5	13,2	4,3
2000	-12,8	12,8	59,1	-47,8
2001	8	-8	20,9	-28,9

Le signe + Indique un endettement
Le signe – indique un remboursement

Sources : BRB et Ministère des Finances

L'évolution du Budget de l'Etat depuis 1986 accuse un déficit budgétaire chronique. Les recettes de l'Etat croissent à un rythme ralenti sans suivre celui des dépenses incompressibles.

De 1986 à 1992, période d'avant la crise, grâce à la mise en œuvre des mesures fiscales, les recettes ont atteint des performances assez bonnes. L'amélioration du recouvrement des impôts directs, de la taxe de transactions et la participation plus importante des entreprises publiques dans l'augmentation des recettes fiscales et administratives ont permis de porter les recettes à un niveau plus élevé. Pendant la même période, les dépenses totales ont augmenté d'une façon modérée. Toutefois la maîtrise des dépenses publiques n'a pas compromis les objectifs sociaux car les dépenses sociales ont continué à accroître aussi.

De même, pendant la période de la crise, les dépenses accusent une croissance vertigineuse pendant que les recettes diminuent. Les budgets burundais comme partout ailleurs et les déficits constituent des couples indissociables cela pour toute la période couvrant notre étude sauf une diminution des déficits pendant l'exercice 2001.

Les chiffres montrent que le déficit budgétaire en 2000 était d'environ 13 milliards de FBU et qu'il s'améliore d'environ 5 milliards en l'an 2001, enregistrant ainsi un déficit d'environ 8 milliards de FBU. Cette performance résulte du rythme de croissance des recettes et dons qui a été plus rapide que celui des dépenses et prêts nets en raison des mesures de politique budgétaires prises en 2001 visant à maximiser les ressources et contenir les dépenses.

CHAPITRE III. EVALUATION DE L'IMPACT ET DE L'EFFICACITE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE BUDGETAIRE ET FISCALE AU BURUNDI

III.0. INTRODUCTION

Le troisième chapitre, comme son titre l'indique, a l'objectif d'évaluer l'efficacité et l'impact des instruments de politique budgétaire et fiscale .

Le but est donc de déterminer l'influence des variations de certaines variables budgétaires et fiscales par rapport au produit intérieur brut et les autres variables de l'économie. L'un des faits marquant l'évolution économique du vingtième siècle est la montée des dépenses publiques et des prélèvements. Ainsi, les recettes et les dépenses n'évoluent pas ensemble dans le long terme mais il y a un lien de causalité dans le court terme. Ce fait peut-il être sans conséquence sur le rythme de la croissance économique ?

Cette interrogation est l'une des préoccupations majeures qui mobilisent l'attention de plusieurs économistes et particulièrement la nôtre.

III.1. Analyse de la relation des recettes de l'Etat et autres variables budgétaires.

III.1.1. La relation RFI/PIB,RFI/Dépenses courantes, RFI/RD

Dans cette partie nous réexaminons la relation entre les recettes fiscales internes (RFI) et les autres variables économiques et ceci en pourcentage. Ces différents ratios nous permettront de déterminer l'évolution de la pression fiscale du Burundi au cours de la période étudiée 1986-2000. Cette analyse est importante quand l'Etat veut augmenter sa capacité de prestation de services de façon significative.

Il ne le peut qu'à travers une modification de la politique fiscale notamment par la pression de celle-ci. Elle est mesurée par RFI/PIB. Aussi, l'ampleur de la viabilité budgétaire sera déterminée par la relation recettes fiscales internes, et les dépenses courantes RFI/Dépenses courantes, ce qui permettra de déterminer dans quelles proportions et ou mesures les dépenses courantes sont financées par les recettes fiscales du pays et quelle est la partie financée par le secteur non étatique.

Ces ratios montreront les moyens propres du Burundi pour stimuler un taux de croissance élevé, un système budgétaire et fiscal canalisant plus de ressources vers des emplois plus productifs. C'est-à-dire la part des recettes de l'Etat dans le financement des dépenses courantes et les dépenses d'investissement.

En ce qui concerne le ratio recettes fiscales internes et les recettes douanières RFI/RD, les calculs montrent dans quelle mesure la législation fiscale peut compter sur les recettes douanières dans l'avenir.

Nous remarquons que les ratios calculés à partir des RFI ne sont que des ratios calculés à partir des recettes que l'Etat perçoit dans le pays. Il s'agit des impôts sur les revenus des personnes physiques et sociétés et autres bénéficiaires plus les recettes sur le commerce des biens et services intérieurs.

Tableau 3 : Evolution des RFI, PIB, RD, Dépenses courantes en million FBU et leurs ratios respectifs en %

Année	RFI	PIB	Recettes Douanières	Dépenses courantes	RFI/PIB	RFI/RD	RFI/Dépense courante
1986	11768 ,1	137196,6	8040,3	16422,2	8,5	146	71,7
1987	11888 ,6	139804	3933,1	19045,9	8,5	302,2	62,50
1988	14377,9	151964	7992,8	22653,0	9,4	179	63,50
1989	15981,5	176742,8	9153,8	24952,4	9,0	175,2	64,0
1990	18570,5	193800	6211,0	26811,0	9,5	299	71,0
1991	22955,1	212000	8463,6	29252,1	10,8	272	79,0
1992	24532,1	225600	8257,6	31273 ,0	10,8	297	78,4
1993	25392,1	227900	7706,8	34777,6	11,1	330	73,0
1994	26116,0	233721	9553,2	37618,2	11,2	274	70
1995	28729,4	249865	12768,2	39186,2	11,5	225	73 ,3
1996	27347,4	272580	7478,1	45266,7	10,0	370	60,4
1997	31641,9	337330	7274,0	54582,8	9,4	434	57,9
1998	38321,9	393070	16854,8	62172,0	9,7	227	62
1999	47053,9	402519	12541,7	69671,4	11,7	375	68
2000	64330,3	512253,8	18105,1	82479,3	12,5	355,3	78,0
2001	72613,6	550409,0	18711,7	93041,3	13,1	388,0	78,0
Moyenne					10,418 %	291 %	70 %

Source :

Ministère des finances : Rapport reddition des comptes 1986-2001

. MPDR : Economie Burundaise 2000

. Les rapports sont calculés par l'auteur

Le tableau 3 montre que depuis le début des P.A.S au Burundi jusqu'aujourd'hui, la politique fiscale burundaise a été caractérisée par une constante

pression fiscale d'environ 10,5 %. Cette pression est plus faible par rapport aux autres PVD comme par exemple la TUNISIE dont la pression fiscale varie entre 12 et 15 % . Aussi, si l'on admet qu'au Burundi l'évasion et la fraude fiscales restent élevées, la législation fiscale devrait revoir son système fiscal en augmentant la pression fiscale.

La relation RFI/Dépenses courantes montre qu'une petite portion des dépenses courantes est financée par les recettes internes. Seules 70 % des dépenses courantes sont financées par les RFI et les 30 % des consommations courantes ne sont financées que par l'extérieur.

La législation fiscale, bien qu'elle ait modifié des taux d'imposition, n'a pas pu augmenter ses rentrées internes tout au long de la période 1986-2001. C'est une situation problématique car le pays consomme plus qu'il gagne fiscalement.

Le ratio RFI/RD montre qu'une petite portion de RD peut contribuer à l'augmentation des recettes de l'Etat. Les recettes douanières représentent moins d'un tiers des RFI. Ce qui montre que dans l'avenir, l'Etat pourra compter moins sur cette catégorie des recettes

Tableau 4 : Relation des recettes internes de l'Etat et le PIB (en million Fbu)

Année	Recettes totales RCG	Impôt/le revenu et bénéfices TD	Impôts sur les biens et services TI	PIB aux prix Courant PIB/mé	TD/RCG (%)	TI/RCG (%)	RCG/PIB (%)
1986	21981,9	4524,2	7196,3	137194,6	20,58	32,73	16,02
1987	17829,1	4266,8	7578,9	1398004	23,93	42,50	12,75
1988	23883,8	5166,2	9179,6	151964,5	21,63	38,43	15,71
1989	31497,9	4976,7	10801,7	176742,8	15,80	34,29	17,82
1990	30889,7	6331,6	12009,7	193800	20,50	38,88	15,93
1991	36100	8519,5	14132,0	212000	23,60	39,15	17,02
1992	39173,2	9141,2	15051,8	225600	23,33	38,42	17,32
1993	39683,5	9610,4	15294,4	227900	24,22	38,54	17,41
1994	44823,5	8794,5	17372,3	233721	19,62	38,80	19,17
1995	44489,4	9385,4	19004,3	249865	21,10	42,72	17,80
1996	37681,8	10614	16886,1	272580	28,17	44,81	13,80
1997	48879,8	11148,4	20499,1	337330	22,80	41,92	14,49
1998	75165,1	13244,6	25077,3	393070	17,62	33,36	19,12
1999	87788,1	15739,9	31244,60	402519	17,93	35,59	21,80
2000	98536,7	19287,2	44208,9	512253,8	19,57	44,86	19,23
2001	118953,9	28466,0	44147,6	550490,6	23,93	37,11	21,60
Moyenne					38,9	21,52	17,31

Source : Les rapports annuels et bulletins mensuels de la BRB 1986-2001

: Les ratios sont calculés par l'auteur.

Le tableau 4 montre que pour l'ensemble de la période 1986-2001, les impôts sur le revenu des personnes physiques et bénéfiques sur les sociétés ont représenté 21,50 % des recettes totales et 39% des recettes totales de l'Etat des impôts sur biens et services. Le ratio recettes fiscales de l'Etat sur le PIB (RCG/PIB) c'est-à-dire le taux de prélèvement fiscal a marqué une augmentation constante. Nous remarquons que tout au long de la période 1986-2001 ce taux est d'une moyenne de 17,31 % pour la période 1986 à 2001.

A première vue, ceci démontre une situation problématique de la législation fiscale et budgétaire dans la mesure où le Burundi n'a pas pu atteindre l'autonomie souhaitée dans le financement des dépenses développementales et dans les dépenses de consommation courante.

Pour pouvoir répondre à la question qui a été posée au départ de savoir quel type d'impôt faut-il promouvoir, une étude économique s'impose. A partir des données des données des tableaux 1 et 2 nous allons effectuer des tests économiques des différentes variables.

III.2. Analyse économique des relations entre les variables budgétaires et le PIB.

III.2.1. Brève présentation de la méthodologie utilisée

La vérification des hypothèses émises dans la partie introductive recourt à la partie théorique présentée dans le 2^{ème} chapitre et celle pratique. Cette dernière nous a permis de déterminer quelles dépenses publiques influent le plus sur le revenu et quelle stratégie faut-il adopter pour contenir les dépenses publiques en expansion sans pour autant compromettre la croissance économique.

Pour spécifier notre modèle, nous nous sommes référées à l'équation revenu-dépense d'un modèle d'Interlink où les dépenses publiques sont désagrégées en deux : dépenses salariales et non salariales. Aussi avons nous emprunté le modèle

développé par BARRO in Government spending in simple model of endogenous growth, journal of political Economy octobre 1990 qui s'intéresse aux dépenses publiques dans le modèle de croissance endogène. Il cherche à déterminer l'influence qu'exerce la consommation publique excluant les dépenses militaires et d'éducation qu'il considère plutôt comme des dépenses d'investissement susceptibles d'affecter la productivité du secteur privé.

La partie qui va suivre nous permet de distinguer les impôts qui sont globalement élastiques de ceux qui ne le sont pas afin que la législation fiscale sache sur quel impôt mettre l'accent dans l'effort d'accroître les recettes de l'Etat et prévoir les recettes publiques de façon rigoureuse pour pouvoir ensuite afin d'estimer l'ampleur du déficit des finances publiques et envisager son mode de financement.

L'élasticité globale des impôts peut être calculée de deux manières l'une traditionnelle selon la formule suivante : $d \log T / d \log F_a$, (1) l'autre économétrique en recourant à une équation qui met en relation les recettes de l'Etat agrégées selon leur degré d'homogénéité et le PIB, toutes les données exprimées en premier lieu en données brutes en second lieu la régression d'une fonction linéaire logarithmique. C'est cette méthode qui a été donc utilisée pour déterminer les élasticités-revenus des différents types d'impôts. Les données utilisées pour les différentes régressions sont celles du tableau quatre.

(1) Jean NDENZAKO, L'élasticité Globale et l'élasticité automatique du système fiscale Burundais IDEC 1999 page 224.

Robert BARRO in Government spending in simple model of endogenous growth, journal of political Economy octobre 1990.

III.2.2. Analyse empirique

Les différentes théories concernant les instruments de politique budgétaire et fiscale ont suscité plusieurs débats et les conclusions ont été souvent divergentes et parfois peu convergentes.

Après une brève revue théorique, nous avons suivi une démarche économétrique qui nous a permis de détecter de l'impact et l'efficacité de la politique budgétaire et fiscale. Pour des raisons de simplicité, nous avons tout au long de cette analyse utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires (M.C.O).

Deux sortes de régressions, l'une simple et l'autre multiple, ont été utilisées. Il s'agit en premier lieu de la régression simple pour les recettes fiscales sur le PIB, et en second lieu de la régression multiple des dépenses sur les différentes variables macroéconomiques.

$$1^{\circ} y = B_0 + B_1 X_1 + \varepsilon$$

La régression multiple a été utilisée pour vérifier le rôle crucial des dépenses d'investissement public financé par les fonds internes et étrangers en comparaison de l'effet des dépenses courantes sur le taux de croissance du revenu.

$$2^{\circ} y = B_0 + B_1 x_1 + \varepsilon$$

Dans ces deux cas les tests statistiques nous permettent de donner la signification globale de chaque modèle de régression.

Les différents tests utilisés ici sont t-statistic,

F-statistic et Durbin-waston stat

Le test de student

Ce test permet de savoir si les variables explicatives sont celles qui expliquent la variable endogène. Le t- student permet aussi de valider la signification des coefficients des différents paramètres estimés de régression et montrer s'ils sont différents de zéro.

Le test de Fisher

La statistique de Fisher trouvée à partir de ce test nous aide à détecter la signification globale du modèle et tirer la conclusion sur la signification des coefficients de corrélation.

Le test de Durbin and Waston

Le test de Durbin-Waston permet de conclure à l'absence d'autocorrélation des résidus et donc de valider la statistique de student.

III.2.2.1. Régression recettes fiscales sur le produit intérieur brut : PIB

L'impôt direct : Recettes d'impôt sur le revenu et les bénéfices des sociétés
Soit TD : les impôts sur le revenu et les bénéfices ; nous régressons cette variable TD sur le PIB en premier lieu et en second lieu nous estimons la relation linéaire entre le logarithme des mêmes variables de cette équation permettant de déterminer l'élasticité des impôts directs par rapport au PIB.

a) Relation d'impôts sur le revenu et bénéfice (TD) PIB

Résultat de la régression par la méthode M.C.O

Variables brutes

Variable dépendante TD

. Méthode M.C.O

. Nombre d'observations : 16

. Période début 1986

. Période fin 2001

. Variable explicative : PIB

Variable	Coefficient	Ecart-type	stat.de student	Prob.
C	2426.829	1149.686	- 2110870	0.0533
PIB	0.047082	0.003796	12.40283	0.000
R ²	0.9165			
R ² ajustée	0.91.061			
Dw	1,45			
S.Fisher	153.830			

Variables logarithmiques

- . Variable dépendante : L TD
- . Méthode M.C.O
- . Nombre d'observation : 16
- . Période début 1986
- . Période fin 2001
- . Variable explicative : LPIB

Variable	Coefficient	Ecart-type	stat.de student	Prob.
C	- 5,666533	0906.481	- 6.251.134	0000
LPIB	1,189529	0.072.845	1632953	0000
R ²	0.916582			
R ² ajustée	0.946553			
Stat DW	1,361920			
Statistique de Fisher	266.6554			

L'équation de régression simple entre la variable TD et le PIB, estimée sur la période 1986-2001 a un pouvoir explicatif élevé, avec un coefficient de détermination R² de 0,91.

La statistique de student t empirique est de : 12,40283

La statistique $t^{w/2, n-k-1}$ $t^{0,025}$ est de : 2,1448

La statistique de student t empirique est supérieure à la statistique t* tabulée ce qui nous permet de dire que les coefficients des paramètres de la régression sont différents de zéro. La statistique de fisher empirique notée F est de 266,6534 . Comparée à la valeur tabulée, nous voyons que le modèle utilisé est globalement significatif.

Le test de Durbin-waston nous donne D.WASTON stat qui est de 1,361920. Comparée aux valeurs tabulées, on conclut qu'il n'y a pas d'autocorrélation des

residus .Pour la régression d'une relation linéaire entre les variables logarithmiques comme pour la régression des données brutes, il nous est permis de valider la statistique de student. Autrement dit les paramètres estimés sont significativement différents de zéro. Comme convenu dans la présentation de la méthodologie, la régression de LTD sur LPIB au cours de 1986-2001 nous donne l'élasticité globale de cet impôt qui est de 1,198.

Ceci signifie économiquement que tout au long de cette période les impôts sur le revenu personnel et sur les bénéfices des sociétés est globalement élastique. Mais on voit que lorsqu'on varie d'un pourcent le PIB, les recettes d'impôts sur les revenus personnels et bénéfices varient de 1,198 % seulement. Ces résultats appuient l'idée qui dit que la législation fiscale a mis peu d'effort dans le sens des réformes fiscales et des politiques discrétionnaires en ce qui concerne les impôts sur les revenus personnels et les bénéfices des sociétés au cours de la période étudiée.

b. Relation impôts sur biens et service (TI) et le PIB

Impôts sur les biens et services

Soit TI : les impôts sur les biens et services. Comme précédemment, nous régressons cette variable ti sur PIB et nous estimons la relation linéaire entre le logarithme des mêmes variables et nous essayons de déterminer l'élasticité des impôts indirects par rapport au PIB.

Variables bruts

Variable dépendante TI

Méthode MCO

Nombre d'observations : 16

Date début 1986

Date fin 2001

Variable	Coefficient	Ecart-type	Stat student	Prob.
C	40733.422	1349.852	- 3.758.501	0.0021
PIB	0.088432	0.004457	19.84093	0.000
R ²	0.965658			
R ² ajustée	0.963205			
F-statistic	393.6625			
Durbin-Waston	1.095.532			

Variables en logarithmes

Variable dépendante LTI

Méthode MCO

Nombre d'observations : 16

Date début 1986

Date fin 2001

Variable	coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
LPIB	1,2457	0.05412	2301605	0,000
C	- 5.769	0.673524	- 8.565734	0,000
R ²	0.974252			
R ² ajusté	0.972413			
F-stat	5297384			
D.W stat	1.0432			

La statistique de student montre que les coefficients sont différents de zéro

Nous avons des résultats presque similaires aux premiers cas. Le coefficient de détermination R^2 est élevée, l'élasticité globale de l'impôt sur les biens et services est de 1,24.

Les impôts sur biens et services sont globalement élastiques mais il y a aussi une certaine faiblesse dans la contribution des recettes de l'Etat

c) Relation recettes totales de l'Etat (RCG) et le PIB

Variable dépendante RCG

Méthode MCO

Période 1986-2001

Variable	Coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
PIB	0.224697	0.01267	17.72297	0.000
C	-1223551	38.39742	-3.186543	0.0066
R ²	0.957331			
R ² ajustée	0.954283			
Dw stat	1.518914			
F-stat	314.104			

Le coefficient de détermination est élevée 0.957. La statistique de student détermine que le coefficient du paramètre estimé est significativement différent de zéro.

Variable en logarithme .

Variable dépendante LRCCG

Methode M.C.O

Période 1986-2001

Variable	coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
LPIB	1.213838	0.070427	17.23 536	0.000
C	- 442342	0.876390	-5.047.330	0.0002
R ²	0.954592			
R ² ajustee	0.951777			
Dw stat	1.618.296			
F-stat	297.0576			

L'élasticité globale des recettes totales de l'Etat par rapport au PIB est de 1,213. Cette élasticité est faible car si on varie le PIB de un pourcent les recettes totales varient au plus de 1,21 % .

Les résultats de la régressions pour les mêmes variables sur la période
courte (5 ans)

Variable dépendante LTD

Methode MCO

Date fin 1990

Nombre d'observations : 5

Variable	coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
L.PIB	0.89912	0.287205	3.130558	0.0520
C	-224.5253	3.438957	-0.652853	0.5604
R ²	0.765632			
R ² ajustée	0.687510			
DW stat	3.419165			
F-stat	9.800394			

Variable en logarithme

Variable dépendante LTI

Méthode : M.C.O

Date début : 1986

Date fin : 1990

Nombre d'observations : 5

Variable	coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
LPIB	1.44350	0.142512	10.13456	0.020
C	-8.169409	1.706423	-4.787448	0.0173
R ²	0971622			
R ² ajustée	0.962163			
DW stat	1.714949			
Stat de fisher	102.4174			

3° Variable dépendante LRCG

méthode : M.C.O

Date début : 1986

Date fin : 1990

Nombre d'observations : 5

Variable	coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
LPIB	1.440551	0392642	3668871	0.0350
C	-7.135216	4.701441	- 1.517666	0.2264
R2				
R ² ajustée	0.756996			
Dnu stat	2.677501			
Stat de Fisher	13.46062			

Dans tous les cas, on observe que toutes les corrélations empiriques sont fortes et ces résultats révèlent que la régression d'impôts sur le PIB que ce soit pour une longue période ou une courte période ont un coefficient de détermination élevé de 97 % ce qui signifie que les impôts dépendent à plus de 80 % du revenu de la nation. Nous rejoignons l'idée de Robert J.Gordon qui montre que les impôts sont proportionnels aux produits réels.

Les résultats de courte période montrent que l'élasticité des impôts directs est inférieure à 1 (nous avons = 0,89) surtout pour la période 1986-1990.

Ces résultats conduisent à l'idée qu'il y a eu peu d'effort dans le sens des réformes fiscales et de politiques fiscales discrétionnaires concernant les impôts directs, mais en considérant la période étudiée, l'on conclut que les efforts dans les réformes vont en décroissant.

L'élasticité globale pour les impôts directs TD qui va de 0,89 à 1,26 signifie que lorsque le PIB varie de 1 %, les recettes d'impôts directs varient entre 0,89 % et 1,26 %. La conclusion reste la même sauf que pour une période courte les TD sont moins élastiques.

L'élasticité globale des impôts sur biens et services est de 1,44 en courte période (5 ans). Ce qui est une bonne chose car on a des recettes qui ont un rythme de croissance plus grand que celui des recettes des impôts sur les revenus personnels et bénéfices des sociétés qui est pour une période de 5 ans égal à 0,89.

Cette comparaison nous permet d'exhorter la législation fiscale de promouvoir les recettes de l'Etat en améliorant le système fiscal pour les impôts indirects (impôts des biens et services). La législation fiscale doit promouvoir les impôts sur les biens et services afin d'accroître les ressources de l'Etat.

Il faudra à l'Etat une politique de relance sur la production du café et l'augmentation du taux d'imposition sur le carburant car ces deux produits supportent facilement la hausse d'imposition.

III.2.3. Evaluation économétrique de la politique budgétaire et la croissance

Cette évaluation économétrique comme nous l'avons déjà dit emprunte la méthode MCO permettant de faire une régression du taux de croissance du PIB sur les autres variables de l'économie telles que les dépenses d'investissement, les dépenses courantes, l'inflation ainsi que les variables indicatrices comme la crise qui a secoué le pays dès 1993 et l'embargo qui a été imposé par les pays voisins du Burundi.

Cette étude permettra de juger sur les différentes théories concernant la théorie de croissance endogène développée par BARRO, ROMER ET LUCAS. La théorie de R.BARRO soutient comme facteurs de croissance endogène le capital physique, la fonction de production et les dépenses d'infrastructures.

C'est cette idée qui fait que notre étude s'attache le plus sur les dépenses d'investissement en comparaison des dépenses courantes.

La variable inflation sera prise en compte car la situation économique pèse lourdement sur les orientations apparentes de la politique budgétaire et fiscale. Les auteurs cités ci-haut ont comme hypothèses de base : les recettes et les dépenses du secteur public évoluent spontanément en fonction de la conjoncture économique et encore plus, lorsque la dette publique n'est pas indexée, une hausse générale du niveau des prix en réduit la valeur réelle, il s'agit d'une taxe d'inflation et il convient alors de prendre en compte cette perte de valeur pour calculer le déficit réel.

R. BARRO, Romer, Lucas, cités par PIERRE –Alain Muet, in croissance et cycles · Théories contemporaines. Edition, Economica page 55-54.

Mankin lui, distingue dans le modèle de croissance néo-classique les biens de consommation durables de ceux non durables et montre qu'une augmentation de la demande publique des biens durables augmente le stock du capital et réduit sa productivité marginale, donc le taux d'intérêt réel. Pour le même auteur, les guerres sont vues comme des périodes de cessation d'activités d'investissement dans la production des biens de consommation au profit d'investissement. Il nous importe aussi de tenir compte de la variable indicatrice : crise socio-économique du Burundi.

Une autre explication nous est fournie par Wynne en 1990 qui distingue les dépenses publiques en biens et services des dépenses en services et du travail. Une augmentation de la demande du travail réduit l'offre du travail dans le secteur productif privé et réduit le taux d'intérêt réel.

Devereux, dans un modèle de croissance néo-classique, démontre qu'avec un taux d'escompte endogène, l'accroissement temporaire des dépenses gouvernementales conduit à une baisse instantanée du taux d'escompte et il en résulte un accroissement d'investissement et une baisse du taux d'intérêt réel durant la trajectoire d'ajustement. Des partisans de la théorie de Keynes soutiennent que les dépenses publiques stimulent la croissance économique et que les déficits s'autofinancent.

D'autres affirment que les dépenses publiques n'ont qu'une influence négative sur la croissance ceux-ci rejoignent ainsi la théorie classique de la politique des dépenses publiques. Les partisans de la première hypothèse comme CALVO admettent que les dépenses publiques influencent la fonction de production privée en stimulant la productivité du capital en ce sens qu'elles créent les conditions favorables à la production.

Mankin, Wynne, Devereux, cités par B. NIFASHA, Cyrille SINGIRANKABO, les effets des dépenses publiques sur la croissance au Burundi, Bujumbura 1999

ASCHAUER, en 1989, avance l'idée que l'augmentation des dépenses d'investissement en stimulant la rentabilité du capital privé aurait un impact sur la production supérieure à une hausse équivalente de la consommation publique.

Il prouve un effet favorable du stock de capital public sur la productivité globale des facteurs de production privée.

Selon Artus P, plus de dépenses publiques veut dire plus d'activité, d'où des gains de productivité accrus (en raison de diverses externalités) et plus de croissance.

D'autres travaux d'origines variées se sont intéressés à l'impact d'une variable représentant la part des dépenses publiques dans le produit national brut. Comme Daniel Landau cité par Bernard Landais in « Leçons de politique budgétaire » qui a fait l'analyse de la croissance des pays en développement, selon différentes caractéristiques du niveau de revenu par tête initial, la population, le taux de croissance de cette population, l'investissement, le taux de scolarisation et qui a tiré la conclusion suivante : la part de la consommation publique excluant les dépenses militaires et d'éducation paraît impuissantes à élever le taux de croissance économique.

Robert Barro « in Economic growth in cross section of countries » s'intéresse aussi à l'influence exercée par la consommation publique excluant les dépenses militaires et d'éducation qu'il considère plus comme des dépenses d'investissement susceptibles d'affecter la productivité du secteur privé. Il associe ensuite le taux de croissance de la production par tête avec le ratio de consommation publique par rapport au PNB et aboutit aux conclusions similaires à celles de Daniel Landau. Ils trouvent une influence négative du paramètre relatif à la dépense publique .

Nous pouvons promouvoir parmi les dépenses de l'Etat, celles qui sont les plus utiles à la croissance en relevant les perspectives de rentabilité du secteur privé notamment. S'agissant des diverses catégories des dépenses publiques, nous pouvons

selectionner celles qui assurent un environnement propice à l'accroissement de la productivité comme les dépenses d'investissement public.

Toutes ces différentes théories sur l'impact des dépenses publiques ne nous permettent pas, au simple regard des données recueillies au BEI et B.O. ainsi qu'au service de la planification macroéconomique, de formuler immédiatement des conclusions et théories sur les dépenses burundaises.

Pour analyser l'impact des dépenses publiques sur la croissance de l'économie burundaise, la technique utilisée reste la même que celle utilisée pour les recettes de l'Etat. Les estimations et les tests appropriés portent sur les différences premières plutôt que sur les grandeurs brutes afin de faire disparaître les effets de tendance qui ne peuvent manquer d'apparaître entre des séries chronologiques marquées les unes et les autres par une progression assez régulière.

Tableau 5 : Relation taux de croissances/taux d'inflation, dépenses d'investissement /Dépenses courantes /PIB en Million de franc Bu)

Année	Taux de croissance du PIB : ΔY	Taux d'inflation INF	Ratio des dépenses d'investissement G1	Ratio des dépenses courantes G2	PIB/mé en fr.courant	Ratio des dépenses d'investissement G3
1986	-1,2	1,9	13,93	11,970	137194,6	4,57
1987	1,9	7,1	20,85	13,623	139804,0	6,63
1988	8,7	4,5	15,92	14,91	151964,5	5,192
1989	16,3	11,6	16,57	14,12	176742,8	5,54
1990	9,7	7,0	18,06	13,576	193800	6,77
1991	9,4	9,0	17,35	13,80	212000	5,71
1992	6,4	4,6	18,55	14	225600	4,73
1993	1,0	9,7	15,34	15,26	227900	3,94
1994	2,6	14,9	14,95	16,09	233721	2,30
1995	6,9	6,9	19,2	15,68	249865	3,70
1996	9,1	26,2	12,0	16,6	272580	7,52
1997	23,6	31,1	6,5	16,18	337330	3,91
1998	16,5	12,5	6,1	15,8	393070	2,29
1999	2,4	3,4	8,6	17,18	402519	5,13
2000	27,3	24,3	7,5	16,01	512253,852	3,58
2001	7,4	9,3	8,18	16,9	550409,06	3,37

Soient G1 les dépenses d'investissement financées par les fonds propres et les fonds étrangers, G2 les dépenses courantes, G3 les dépenses financées par les fonds propres.

Sources :- Les ratios sont calculés par l'auteur à partir des données de la BRB(rapport annuel de la BRB)

- MPDR : Services de Planification Macro-économique : économie burundaise 1985-2001.

A partir de l'année 1993 nous remarquons que le taux de croissance est décroissant, le taux de croissance avant étaient de 6,4 et en 1993 à la fin on enregistre un taux de croissance qui est de 1,0 et la diminution du taux continue jusqu'en 1996 où il y a eu reprise de la croissance économique.

Les dépenses d'investissement ont un ratio moyen de 17,31 au cours des sept années à partir de 1986 jusqu'à 1992 période qui précède la crise de guerre et d'embargo. Après cette période le ratio des dépenses d'investissement par rapport au PIB a chuté soit une moyenne de 10,9 sur environ neuf ans de guerre dont trois ans d'entre eux concernent l'embargo. Le ratio des dépenses d'investissement a évolué en diminution car les bailleurs de fonds se sont désengagés dans l'investissement à cause de l'insécurité qui règne dans le pays.

Au cours de ces derniers dix ans, la quasi-totalité du financement du budget extraordinaire d'investissement provient de l'emprunt contracté auprès de la Banque Centrale sous forme d'avances alors qu'il était financé à plus de la moitié par l'extérieur avant la période de la crise de 1993.

L'analyse empirique de la régression du taux de croissance sur les dépenses d'investissement publiques emprunte la régression multiple suivant la méthode du M.C.O. Ils s'agit de la régression du taux de croissance sur les variables g_1 dépenses d'investissement, l'inflation et les dépenses courantes g_2 ainsi que les variables indicatrices de la crise socio-économique de 1993-2001 et l'embargo de 1996-1998

Le modèle est : $\Delta y = \alpha g_1 + \beta g_2 + \text{infl} + d_1 + d_2 + \varepsilon$

Quelques régressions des variables budgétaires et le taux de croissance.

2^e Régression du taux de croissance sur le taux d'inflation Ratio dépenses courantes G2 et dépenses d'investissement financés par les fonds propres.

Variable dépendante : Δy

Méthode : M.C.O

Nombre d'observations: 16

Variable	coefficient	Ecart-type	Stat de student	Prob.
C	3.220825	24.62788	0.103700	08985
INF	0.832443	0.202122	4.118520	0.0021
G ₂	1.740215	1.658867	1.049039	
G ₃	- 1.467581	0.444.593	- 3.300951	0.0080
D1	-18.55252	5.713278	- 3.247264	0.0088
D2	-3.782190	4.085753	- 0925702	0.3764
R ²	0.0658			
R ² ajustée	0.670978			
Dw stat	1.876455			
F-stat	7.118193			

Les résultats de la régression montrent qu'il existe une corrélation positive entre le taux de croissance et les dépenses courantes ; mais qu'il existe une corrélation négative entre les dépenses d'investissement financées par les fonds propres et le taux de croissance, nous avons trouvé - 1,467 uniquement quand on considère le financement intérieur c'est -à -dire les seuls fonds propres du pays.

Regression de taux de croissance sur les dépenses d'investissement
financés par les fonds propres du pays et les fonds étrangers.

Variable dépendante : Δy

Méthode : M.C.O

Nombre d'observations: 16

Variable	Coefficient	Ecart-type	stat.student	Prob.
C	20.97847	5.54	3.78	0.002
G1	-0,8897	0.398	2.237	0.042
R ²	0.26			
R ² ajustée	0.21			
DW	2.11			
F.stat.	4.994			

La corrélation entre le taux de croissance et le ratio des dépenses d'investissement financés par les fonds propres et par les fonds étrangers est assez bonne par rapport au premier cas $-0,889 > -1,47$.

III.3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

III.3.1. conclusions

L'analyse empirique de la régression du taux de croissance sur les dépenses publiques révèle que les dépenses d'investissement public au Burundi n'ont pas une assez bonne corrélation avec le taux de croissance. Les investissements financés en grande partie par les fonds étrangers ont une bonne corrélation avec le taux de croissance : ceci signifie que les investissements publics financés par les fonds étrangers sont plus productifs que ceux financés seulement par les fonds propres du pays. Les résultats empiriques montrent que les dépenses courantes bien qu'elles soient des variables non directement productives, elles influencent positivement le taux de croissance. Les deux variables indicatrices ont elles aussi une influence négative sur le taux de croissance mais la variable crise a été tellement forte que le pays mettra beaucoup de temps pour se remettre à rétablir le rythme de croissance satisfaisant.

Les résultats de l'analyse empirique montrent que les recettes de l'Etat sont en grande partie fonction de la production intérieure du pays. Tout au long de la période 1986-2001, les impôts directs (impôts sur le revenu personnel et sur les bénéfices des sociétés) sont globalement élastiques mais moins élastiques par rapport à l'élasticité des impôts indirects (impôts sur biens et services). L'analyse sur une période courte de cinq ans a révélé que les impôts directs ont été moins élastiques sur la période 1986-1990. Sur la même période, l'analyse montre que les impôts indirects et les recettes totales de l'Etat RCG, ont des élasticités globales supérieures à un. Au cours de toute la période d'étude les résultats montrent que les impôts indirects sont globalement plus élastiques que les impôts directs. Il est facile d'agir sur les impôts indirects que sur les impôts directs.

L'évaluation des soldes budgétaires de l'Etat du Burundi sur la période 1986-2001 accuse une persistance des déficits publics. La politique budgétaire n'a pas pu financer le paiement de la dette extérieure ni de ses intérêts.

III.3.2. Recommandations

Des recommandations sont formulées dans la perspective de juguler la détérioration d'une situation très fragile des finances publiques. Elles sont axées sur : la maîtrise des dépenses publiques, le raffinement et la mise à jour des méthodes de collecte fiscale et douanière et enfin l'identification des voies et moyens pour renouer avec les bailleurs de fonds qui sont susceptibles de reprendre leurs appuis budgétaires tout en envisageant la remise ou le rééchelonnement de la dette extérieure.

Au point de vue maîtrise des dépenses publiques, la stratégie de la politique budgétaire et fiscale devrait être centrée sur la précision d'objectifs à suivre afin de dégager des excédents sur les dépenses courantes, limiter le déficit budgétaire à un niveau qui puisse permettre à l'Etat d'améliorer sa position nette vis-à-vis du système bancaire et d'augmenter par la même occasion le crédit au secteur privé.

Le financement et le train de vie actuel de l'Etat ne sont guère adaptés aux moyens disponibles pour assurer ses charges. Pendant que les recettes fiscales stagnent, pendant que la production régresse, pendant que l'aide extérieure tarit, les dépenses de l'Etat, elles, continuent à croître comme en période normale d'expansion. De ce fait, des mesures courageuses au niveau des charges permanentes de l'Etat doivent donc être prises dans les domaines de limitation de croissance de la masse salariale, de réduction de la taille des investissements au strictement indispensable et du plafonnement des consommations pour certains biens et services.

Au point de vue raffinement et mise à jour des méthodes de la collecte fiscale, douanière et l'identification des voies et moyens pour l'augmentation des recettes de l'Etat, il est judicieux que ce dernier instaure la procédure d'imposer le secteur

informel. Tous les agents économiques exerçant des activités génératrices de revenu doivent être identifiés. Pour exercer les principales fonctions de gestion, de contrôle et de collecte des impôts et taxes, l'administration fiscale devrait d'abord identifier les contribuables potentiels.

Cette tâche serait accomplie à travers l'identification des contribuables recensés. Le service fiscal a besoin d'un outil de recensement pour connaître toute la population fiscale opérant dans le pays et partant élargir l'assiette fiscale. La législation fiscale devrait réviser la politique fiscale des systèmes d'exonération et gérer ces systèmes dans les perspectives d'augmenter les recettes de l'État.

Il faudra en fait une identification des biens et services pouvant supporter l'augmentation du niveau d'imposition et envisager une restructuration de la taxation explicite (impôt et taxe) surtout pour les biens comme le café et le carburant qui peuvent supporter l'augmentation de l'imposition.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

a. Ouvrages généraux

1. ANNIE VALLEE : Les systèmes fiscaux, Edition du seuil septembre 2000.
2. BERNARD LANDAIS, Leçon de politique budgétaire, PARIS BRUXELLES, 1998.
3. GILBERT KOENIG, Les politiques budgétaires dans l'union européenne, PARIS, Edition Economica 1998.
4. CROZET, Y Analyse économique de l'Etat, PARIS Armand Colin 1995
5. GUILL AUMONT, P Croissance et ajustement, les problèmes de l'Afrique de l'Ouest, PARIS Economica 1985
6. GUY MERARD, Méthodes de prévision à court terme, Edition de l'université de Bruxelles 1990.
7. HENRY LAUFENBURGER, Traité de l'économie et de la législation financière, Budget et trésor PARIS 1948.
8. HENRY LAUFENBURGER, Traité de l'économie et de la législation financière, dette publique et richesse privée PARIS 1948.
9. J.M ALBERTINI, Les rouages de l'économie nationale, Edition ouvrières, PARIS CEDEX 1971.
10. JACK FAYOLLE : Pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle, Edition Economica 1987.
11. JACK JONSTON, JOHN DINARDO, Méthodes économétriques. Edition Economica 1999.
12. JEAN FRANCOIS GROUX, Inflation, des inflation, déflation Dunond 1994
13. MICHEL CABANNES, La politique macroéconomique. Armand Colin Editeur, PARIS.

14. PIERRE-YVES, Henri. Macrodynamique, fluctuations et croissance.
Paris. Economica 1981.
15. PIERRE, Alain Muet : croissance et cycles. Théories contemporaines :
PARIS octobre 1994
16. RAYMOND MARIDOR, Réforme fiscale et lutte contre la pauvreté dans le
cadre des programmes d'ajustement. DDA, Iars Miller 1994
17. RICHARD MUSGRAVE. The theory of public finance, New york
MC.Graw Hill, 1959.
18. TAOUFIK RAJHI. Dynamique des politiques de croissance
Edition Economica, 1996.
19. Xavier GREFFE : Politique économique, programmes instruments,
perspectives. Paris, Edition Economica 1987.
20. WEBER L, Analyse économique des dépenses fondements et principes de
rationalisation des choix budgétaires PARIS, PUF, 1978

b. Documents, Rapports et Divers

1. Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde,
l'Etat dans un monde en mutation, washington, 1997.
2. Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde, de
l'économie planifiée à l'économie de marché,
Washington 1996.
3. MPDR : Economie Burundaise 1985-2001.
4. PNUD : Rapport sur le DH au Burundi : la pauvreté au Burundi.

c. Mémoires

1. Bernard NIFASHA, Cyrille SINGIRANKABO, Les effets des dépenses publiques sur la croissance économique du Burundi
Bujumbura FSEA 1999.
2. GIRUKWISHAKA TRINTAS, Rationalisation de l'instrument de politique budgétaire : Cas des dépenses courantes.
Bujumbura 1996
3. KAMIKAZI JOSIANE, soutenabilité de politique budgétaire au Burundi.
Bujumbura FSEA, 1999 .
4. NDAYIKUNDA Philippe : Impact de la fiscalité sur l'investissement :
Cas du Burundi, Bujumbura FSEA 1998.